

1 CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE
 4 MAISONS DE RETRAITE
 1 SERVICE DE PORTAGE DE REPAS
 29,7 M € DE BUDGET
 15 200 PERSONNES ORIENTÉES
 1 SERVICE ANIMATION
 1 RESTAURANT SOCIAL
 1 ACCUEIL DE JOUR
 6 RÉSIDENCES AUTONOMIE
 350 AGENTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Le CCAS, un établissement public administratif communal	3
Fonctionnement, missions et moyens	4
La composition du Conseil d'administration	5
L'organigramme général	6
Direction Générale	7
• Accueil Général	9
• Mission Bien Vieillir	10
• Service Communication	13
• Services Archive	15
Direction des Solidarités	16
Service Insertion et Actions Sociale	17
• La mission d'accueil et d'orientation	18
• La domiciliation des personnes sans domicile stable : la procédure administrative & l'accompagnement social	20
• Lutte contre les exclusions : Le Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert	21
• L'aide sociale facultative	22
• Les enquêtes sociales pour l'instruction à domicile	28
• L'aide aux personnes âgées	29
• L'accompagnement social : sous-location, RSA, contrats aidés, micro-crédit, Point Conseil Budget	31
• Le dispositif « Conseiller numérique France Service »	35
• Le soutien aux associations dans le cadre du « Noël de la Solidarité »	36
• Le travail partenarial sur la coordination alimentaire	37
• Partenariat accru avec les institutions et les associations	38
• Travail sur le numérique	39
Services Coordination des Résidences - Portage de repas - Pôle Animation Séniors	40
• Les Résidences Autonomie	42
• Le portage de repas à domicile	48
• L'Animation Séniors	49
Direction des Fonctions Support et de l'EHPAD	67
L'EHPAD	69
Les Fonctions Support :	75
• Direction des Ressources Humaines	75
• Prévention, Hygiène et Sécurité	78
• Services Techniques et Informatique	81
• Service Finances, Commande publique et Assurances	84

Le CCAS, un établissement public administratif communal

- *Fonctionnement, missions et moyens*
- *La composition du Conseil d'administration*
 - *L'organigramme général*



Héritier des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'aide sociale, le CCAS de Tours est un établissement public administratif communal.

Il est régi par la loi du 6 janvier 1986, par le décret du 6 mai 1986 (modifié par le décret du 4 janvier 2000) et est codifié aux articles R123-1 et suivants du code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est soumis aux règles de la Comptabilité et des Marchés publics, ainsi qu'au statut de la Fonction publique territoriale.

Il obéit également à certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le CCAS est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 17 administrateurs et présidé de droit par le Maire de la Ville de Tours, M. **Emmanuel DENIS**. Le Conseil a désigné Mme **Rachel MOUSSOUNI** comme vice-Présidente.

La moitié des administrateurs sont des Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal de la Ville de Tours.

L'autre moitié des administrateurs sont des représentants d'associations à caractère social et des personnalités qualifiées désignées par le Maire.

Le CCAS intervient dans différents domaines.

Ses attributions obligatoires sont :

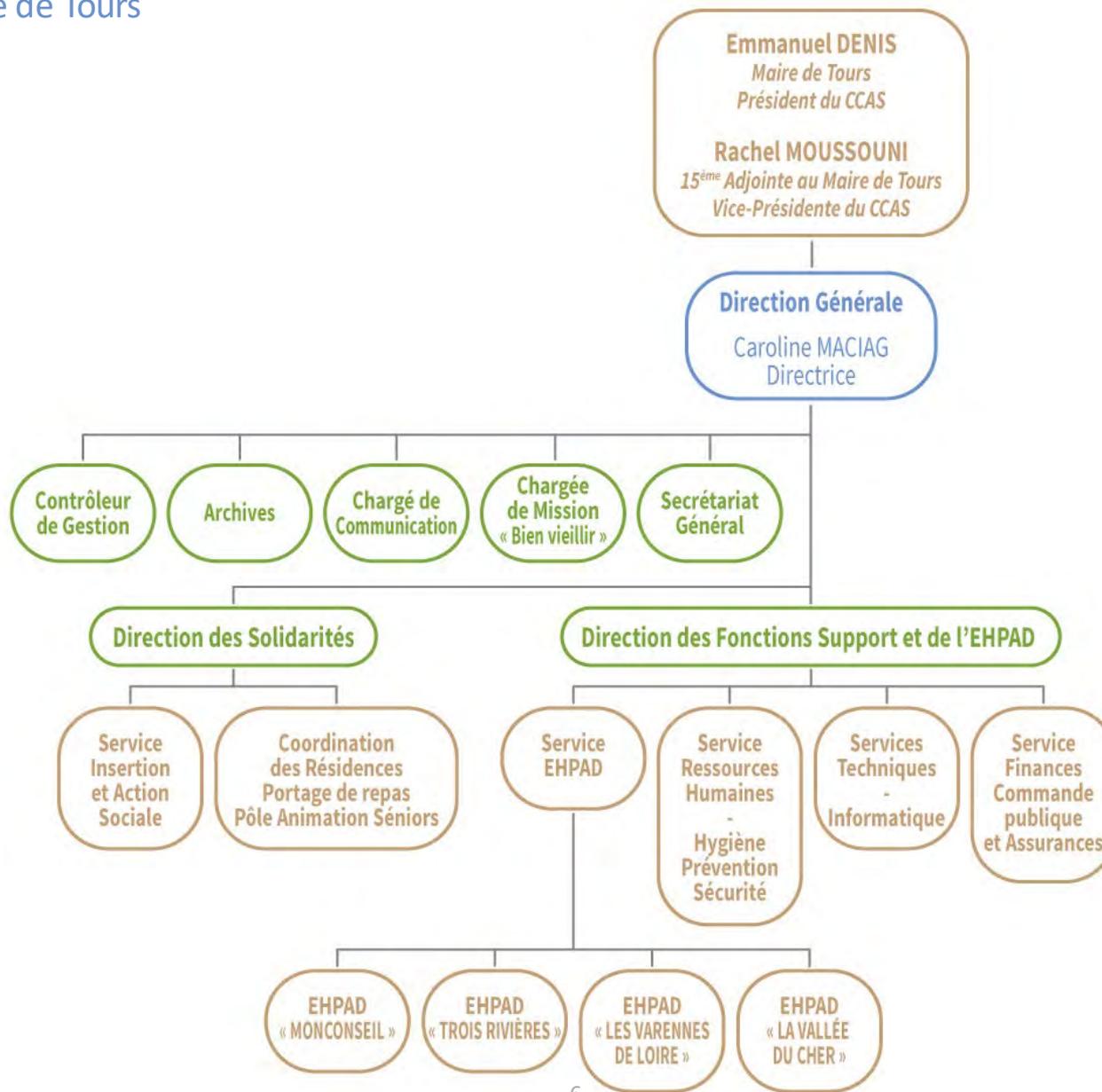
- la domiciliation des personnes sans domicile stable ;
- l'instruction des demandes d'aide sociale légale ;
- La réalisation de l'analyse des besoins sociaux.

Ses attributions facultatives, choisies par la Ville de Tours, sont :

- l'aide et les services aux Personnes âgées ;
- la lutte contre les exclusions.

Pour assurer ses missions, le CCAS dispose d'un budget de fonctionnement global de **29,7 millions d'euros**, en partie financé par une subvention de la Ville de Tours (**6 577 427 €** en 2022), et s'appuie sur ses **350 agents** répartis dans les différents services et établissements.

Emmanuel DENIS, Président du CCAS, Maire de Tours			
Membres désignés par le Conseil Municipal			
<p>Rachel MOUSSOUNI <i>Vice-Présidente du CCAS, 15^{ème} Adjointe au Maire</i> <i>déléguée à l'action sociale, à la santé, à l'autonomie et aux solidarités intergénérationnelles</i></p>	<p>Alice WANNEROY <i>1^{ère} Adjointe au Maire</i> <i>déléguée aux ressources humaines, aux relations avec les représentants du personnel, à la politique alimentaire et à la Cité internationale de la gastronomie</i></p>	<p>Marie QUINTON <i>5^{ème} Adjointe au Maire</i> <i>déléguée au logement, à la politique de la ville et à la lutte contre l'exclusion</i></p>	<p>Christine BLET <i>9^{ème} Adjointe au Maire</i> <i>déléguée à l'Éducation populaire, à la lecture publique et aux tiers-lieux et conseillère quartier Tours Nord-Ouest</i></p>
<p>Pascal BRUN <i>Conseiller municipal</i> <i>délégué au handicap</i></p>	<p>Delphine DARIES <i>Conseillère municipale</i> <i>déléguée aux politiques intergénérationnelles, à l'habitat et à la qualité de vie des séniors</i></p>	<p>Marion CABANNE <i>Conseillère municipale</i></p>	<p>Benoist PIERRE <i>Conseiller municipal</i></p>
Membres désignés par le Maire			
<p>Brigitte BECARD <i>Entraide & Solidarités</i></p>	<p>Jean-Louis FLEISCH <i>Emergence</i></p>	<p>Lisa LE CORRE <i>Union Départementale des Associations Familiales</i></p>	<p>Catherine LEVAVASSEUR <i>Enfance et Pluriel</i></p>
<p>Isabelle MAUDUIT <i>Secours Catholique</i></p>	<p>Raymond MUSSARD <i>Union Territoriale des Retraités CFDT d'Indre-et Loire</i></p>	<p>Pascal OREAL <i>ASSAD/HAD en Touraine</i></p>	<p>Martine SERRA <i>Personnalité qualifiée</i></p>

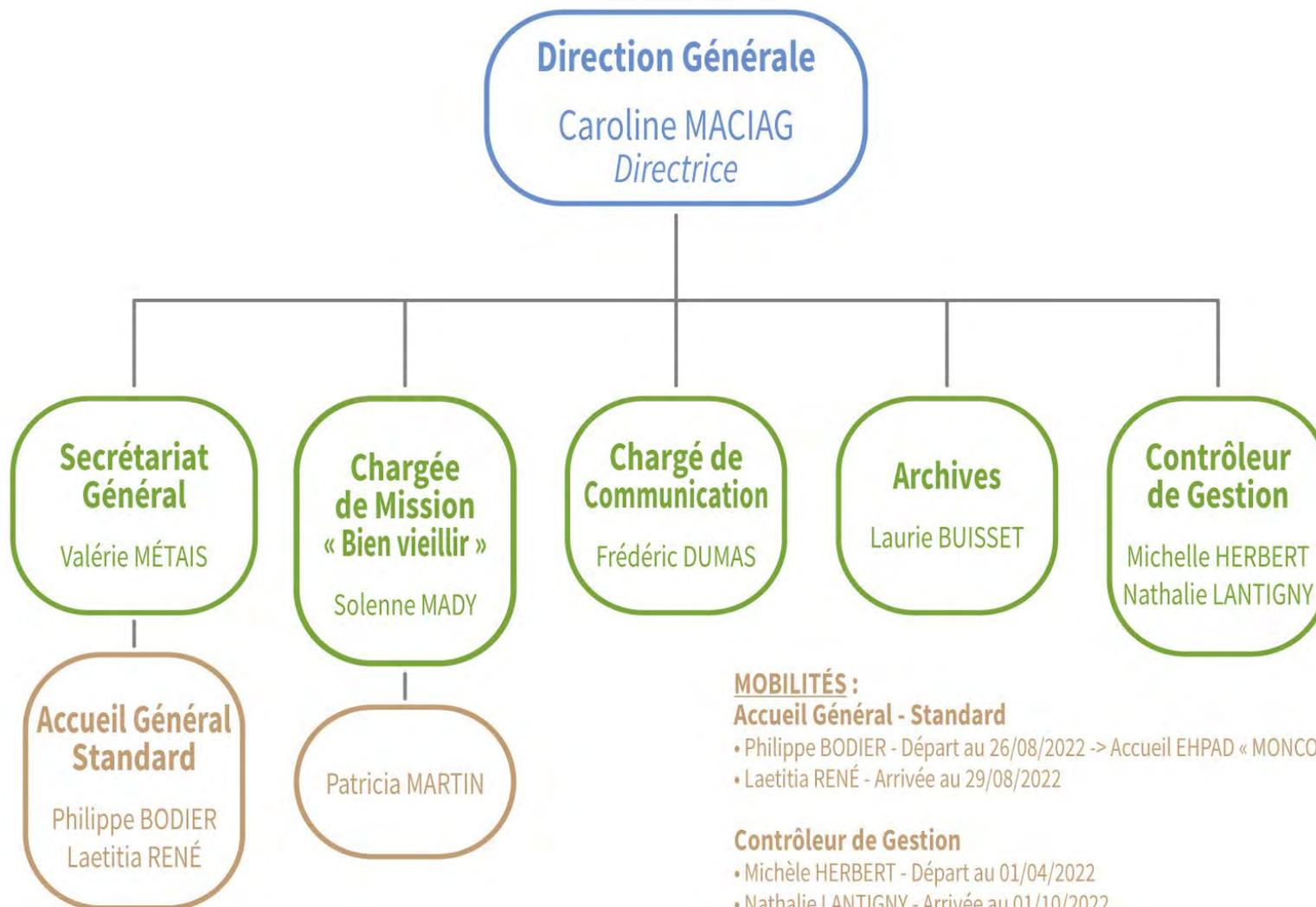


Le CCAS, un établissement public administratif communal

Direction Générale :

- *Accueil Général*
- *Service Communication*
- *Services Archive*





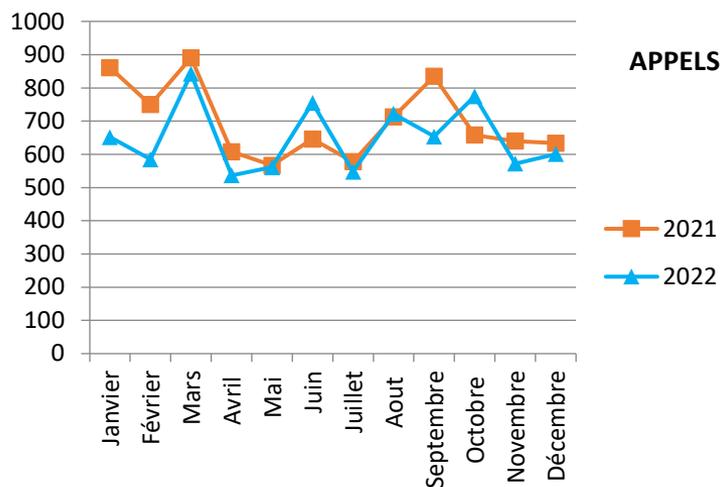
MOBILITÉS :

Accueil Général - Standard

- Philippe BODIER - Départ au 26/08/2022 -> Accueil EHPAD « MONCONSEIL »
- Laetitia RENÉ - Arrivée au 29/08/2022

Contrôleur de Gestion

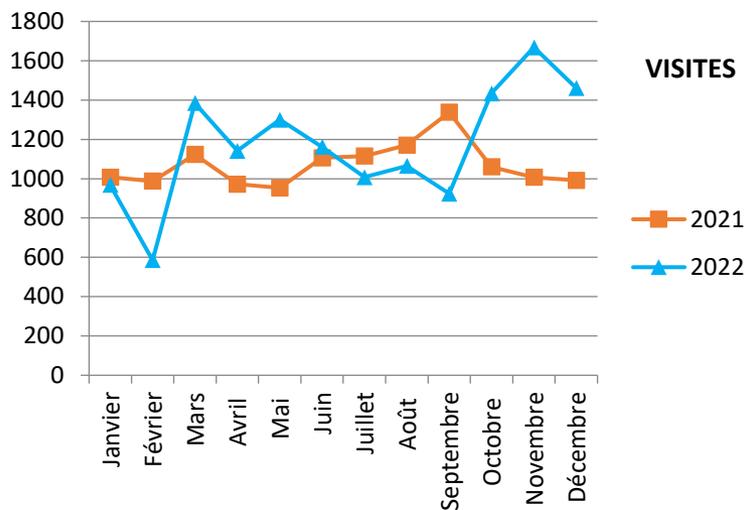
- Michèle HERBERT - Départ au 01/04/2022
- Nathalie LANTIGNY - Arrivée au 01/10/2022



Les **horaires d'ouverture** du CCAS sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

En 2021, l'accueil général du CCAS a enregistré **7 805 appels**, contre 8 381 appels en 2021.

41,8 % des appels étaient adressés au Service Insertion et Action sociale.



14 103 visites ont été comptabilisées pour l'année 2022 au niveau de l'accueil général, contre 12 833 enregistrées en 2021. Près de **72 %** concernent le Service Insertion et Action sociale.

Diagnostic Bien vieillir – Agenda 21 de la longévité

- Coordination de la démarche :
- Lien avec le cabinet EHPA, les services du CCAS et de la ville
- 6 Groupes de travail avec des Elus et des agents de la Ville et du CCAS
- Constitution d'un groupe de Séniors, qui s'est réuni 3 fois.
- Réalisation et analyse d'une enquête Flash du 13 au 27 juin avec plus de 100 retours d'habitants tourangeaux de + de 65 ans pour confirmer les premières orientations.
- Sollicitations de ressources et d'éléments, faire remonter les besoins, attentes et constats des partenaires
- 4 réunions de COPIL

Avec les services

- Aller à la rencontre des agents et des services pour comprendre les missions de chacun et présenter les missions du poste : environ 25 personnes
- Participer aux événements et être un soutien aux services : Banquet d'Automne, Mélod'hiver
- Faire connaître le CCAS, ce qui se fait et ce qui existe auprès des acteurs du territoire
- Transmettre et diffuser ce qui se passe sur le territoire, être en veille sur les actualités,
- Être une ressource pour les services CCAS de Tours et Ville de Tours

Avec les partenaires

- Représentation du CCAS dans différentes instances : ICOPE, CA, groupes de travail
- Rencontre d'acteurs du territoire : plus de 120 acteurs
 - ✓ Associations
 - ✓ Comités de quartiers
 - ✓ Professionnels libéraux
 - ✓ Administrations
 - ✓ Services à domicile
 - ✓ Culture et loisirs
 - ✓ Établissements
 - ✓ Etc.
- Participation aux rencontres **Villes Amies des Aînés**
- Participation aux coordinations gérontologiques
- Contribuer à mieux faire connaître le CCAS, ses services et ses outils (communication sur le Tours Anim Séniors, diffusion des plaquettes, etc.)
- Mise en lien entre les acteurs et acteurs du territoire / CCAS

Plan canicule :

- Déclenchement du Plan Canicule, à deux reprises, entre juin et août 2022
- Mise à jour des éléments
- Appel des personnes par 13 agents du CCAS
- Vérification des bons gestes pour prévenir les conséquences des fortes chaleurs et aller au-delà : orientation vers des structures et services répondant aux besoins des personnes
- Proposer des services pour lutter contre l'isolement

Propositions et soutien d'actions :

- « Mémé part en vadrouille »
- « Voilà l'été si on bougeait »
- Déploiement d'une action de Prévention des chutes ADMR en résidence
- Sensibilisation sur la médiation : intervention dans la résidence Schweitzer
- Solidarité séniors Unis Cité
- Recherche financement pour le projet « Mémoire(s) de Clowns - Rions de Tours », à l'EHPAD de Monconseil et déploiement de l'action dans des résidences autonomes (Saint-Paul et les Albatros) avec un temps de sensibilisation auprès des agents
- Rencontre avec des associations de personnes en situation de handicap vieillissantes
- Prêt minibus aux Petits frères des Pauvres pour le Noël de leur bénéficiaires
- Être en veille et proposer les opportunités aux services
- Renforcer les partenariats



SALON Séniors 2022

- Présence du CCAS et de ses partenaires sur un espace partagé du 14 au 16 octobre 2022
- Co-construction avec les partenaires et des référents du CCAS : organisation du Stand et de la programmation
- Axe fort : Inclure des séniors dans la démarche : construction et participation à l'évènement
- Sensibilisation à l'Agisme
- 20 partenaires à nos côtés
- 25 agents ont contribué au salon
- Plus de 40 conférences et activités au programme
- 41 questionnaires diffusés et retournés par les visiteurs lors du salon
- 6 réunions allant de la préparation au bilan
- Analyse des éléments et diffusion du Bilan à l'ensemble des agents qui ont contribué au salon.
- Recherche et obtention d'un soutien financier



Communication Interne :

- ✓ **Magazine « EMPREINTES » : écriture des articles du CCAS**
 - 1^{er} trimestre n° 23 : - L'élection de domicile au service Insertion et Action Sociale
 - 2^{ème} trimestre n° 24 : - Cap sur l'Animation à destination de nos aînés !
 - Mobilisation totale en soutien au peuple ukrainien
 - 3^{ème} trimestre n° 25 : - Bien vieillir à Tours
 - PCB et ateliers budgétaires : Un dispositif d'insertion et de solidarité
 - 4^{ème} trimestre n° 26 : - L'animation de la vie sociale au cœur des priorités en EHPA

- ✓ **Diffusion de la newsletter d'informations internes « ENSEMBLE » destinée au personnel du CCAS de Tours en Mai 2022**

Réseaux sociaux :

- Administration de la page Facebook *CCAS.Tours* : **1 212** abonnés (214 en 2019, 856 en 2020, 1 044 en 2021)

- Développement de la page LinkedIn : **403** abonnés

Foire et Salon :

- ✓ Présence du CCAS au Village des partenaires de la rentrée universitaire 2022 sur les sites des Tanneurs, des 2 Lions et de Grandmont
- ✓ Accueil des nouveaux arrivants reçus à l'Hôtel de Ville de Tours en Septembre
- ✓ Participation du CCAS au 2^{ème} Salon « Demain Séniors » organisé du 14 au 16 Octobre au Parc Expo de Tours, aux cotés de ses nombreux partenaires associatifs et institutionnels réunis sur un stand commun





Service Animation :

- ✓ **Tours Anim' Séniors** : conception, co-écriture et mise en page
 - 1^{er} trimestre n° 145 : 2 800 exemplaires
 - 2^{ème} trimestre n° 146 : 3 000 exemplaires
 - 3^{ème} trimestre n° 147 : 3 500 exemplaires
 - 4^{ème} trimestre n° 148 : 3 000 exemplaires

-> **1060** abonnés en décembre 2022 contre 802 en décembre 2021 (**666** en 2020 et **541** en 2019) soit **258** nouvelles demandes pour l'année 2022.
- ✓ **Séjour Séniors en Bretagne** : conception supports de communication
- ✓ **Projet 3 concerts « Mélod'Hiver »** :
Création d'une identité visuelle dédiée et développement des outils de communication de l'événement + relations Presse
- ✓ **4^{ème} édition de la Marche Intergénérationnelle** :
Conception des outils de communication, relations Presse et commande d'objets publicitaires

- ✓ Soutien aux animations en Résidences et en EHPAD, relations Presse et réalisation des reportages photos
- ✓ Coordination protocolaire avec le service des Relations Publiques de la Ville de Tours de la célébration des centenaires en Résidences et EHPAD (médaille, fleurs)
- ✓ Conception et mise à jour régulière de l'ensemble des plaquettes et brochures institutionnelles des services de la Directions des Solidarités

Elimination 2022 d'archives :

Comme chaque année a eu lieu en juin dernier, la campagne d'élimination des archives du CCAS. Ce ne sont pas moins de **1040 kg** d'archives qui ont été broyées. Avec la montée en puissance du numérique, la volumétrie des archives papiers diminue.



Lancement du projet d'archivage électronique :

En Janvier 2022 ont été mis sur les rails les travaux concernant les archives électroniques du CCAS. Ce projet obéit à la nécessité d'alléger le serveur interne, qui est très régulièrement saturé, d'aider les agents à mieux se repérer dans l'arborescence de leur service et à faciliter leur travail quotidien mais aussi limiter la perte d'informations.

Le SIAS a été le premier service à se lancer dans l'aventure. Le travail a été organisé suivant un planning annuel afin de baliser les différentes étapes du projet : recensement des difficultés des agents rencontrés dans leur recherche de dossiers/fichiers (mauvais nommage, perte de temps dans la recherche des fichiers mal rangés ou identifiés), animation d'ateliers de sensibilisation sur le nommage des dossiers/fichiers, travaux de refonte de l'arborescence en autonomie, distribution de supports d'aides et de conseils, autant de tâches qui ont été assurées par l'archiviste du CCAS.

Le service EHPA est le 2^e service qui s'est positionné sur ce sujet fin 2022, dont les travaux vont continuer en 2023. Fin 2022 a été l'occasion de relancer les relations avec le Délégué à la Protection des Données (DPO) de Ville de Tours dans le cadre de la mise en conformité du CCAS avec le Règlementation générale sur la protection des données (RGPD) et de dresser un état de la situation sur ce sujet. Le travail va continuer en 2023 pour une mise en conformité d'ici Mars 2024.

Direction des Solidarités

Service Insertion et Actions Sociale

- *La mission d'accueil et d'orientation*
- *La domiciliation des personnes sans domicile stable*
- *Lutte contre les exclusions : Le Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert*
 - *L'aide sociale facultative*
 - *Les enquêtes sociales pour l'instruction à domicile*
 - *L'aide aux personnes âgées*
 - *L'accompagnement social*
 - *Le dispositif « Conseiller numérique France Service »*
- *Le soutien aux associations dans le cadre du « Noël de la Solidarité »*
 - *Le travail partenarial sur la coordination alimentaire*
 - *Partenariat accru avec les institutions et les associations*
 - *Travail sur le numérique*

MOBILITÉS :

Centre d'hébergement Paul Bert

- Jérémie HYACINTHE - Départ au 01/04/2022
- Maxime DO ESPIRITO SANTO - Arrivée au 01/05/2022
- Stephen BASSEREAU - Arrivée au 01/04/2022
- Nabil BELAID - Arrivée au 30/04/2022

Aide sociale légale et facultative

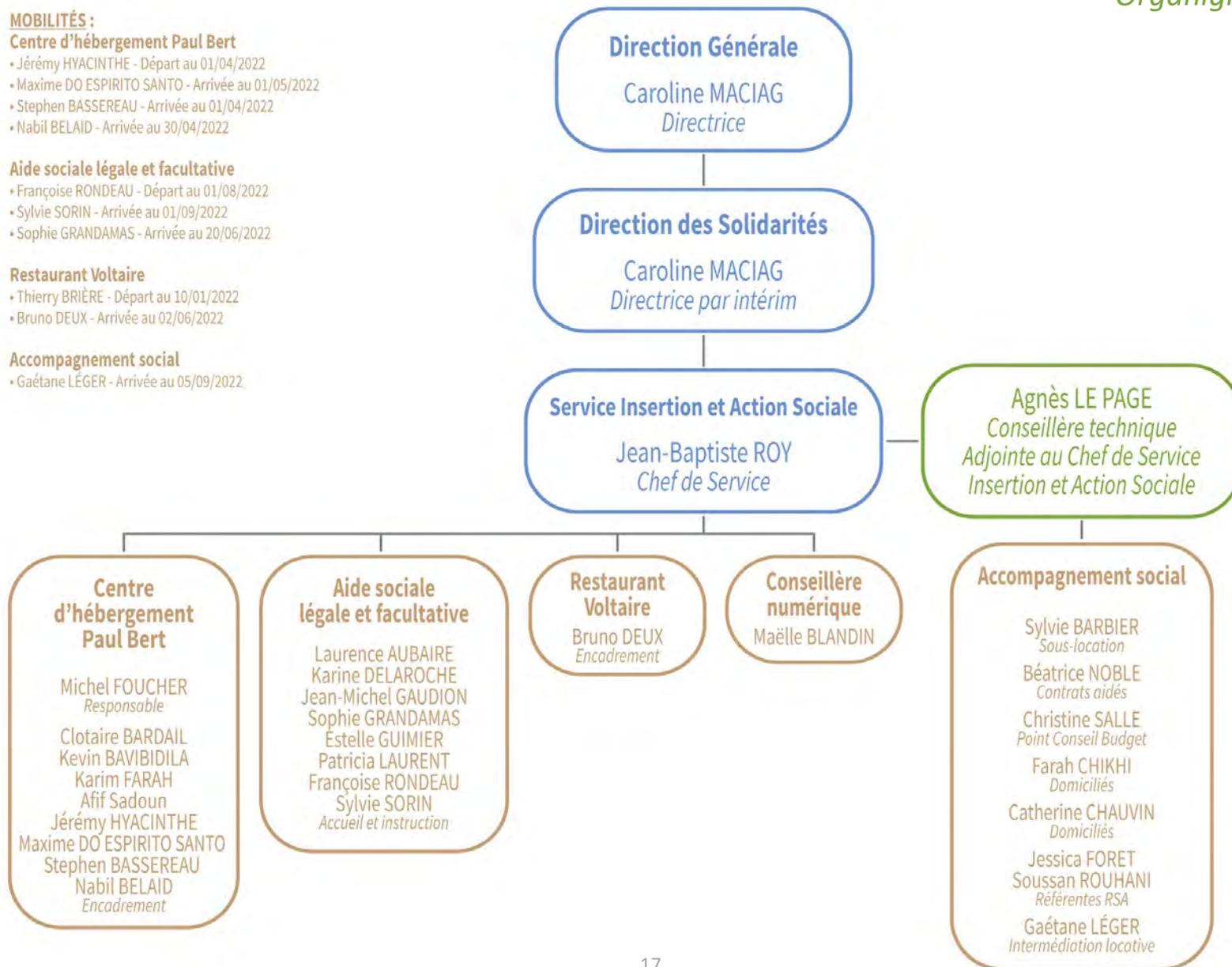
- Françoise RONDEAU - Départ au 01/08/2022
- Sylvie SORIN - Arrivée au 01/09/2022
- Sophie GRANDAMAS - Arrivée au 20/06/2022

Restaurant Voltaire

- Thierry BRIÈRE - Départ au 10/01/2022
- Bruno DEUX - Arrivée au 02/06/2022

Accompagnement social

- Gaétane LÉGER - Arrivée au 05/09/2022



Le Service Insertion et Action Sociale est rattaché à la Direction des Solidarités. Il est en charge des missions suivantes :

- L'aide sociale légale ;
- L'élection de domicile ;
- L'aide sociale facultative ;
- L'accompagnement social.

24 agents composent le Service :

- Un **chef de service** ;
- Une **conseillère technique**, adjointe au chef de service et en charge de l'équipe des travailleurs sociaux ;
- Sept **agents administratifs** présents au siège avec pour missions l'accueil, l'instruction des demandes d'aides légales et facultatives, l'instruction des demandes de domiciliation, le suivi administratif et comptable du Service ;
- Huit **travailleurs sociaux** en charge de l'accompagnement des personnes domiciliées, du suivi de 150 bénéficiaires du RSA, d'actions d'inclusion bancaire, de l'accompagnement de 26 sous-locataires, du dispositif d'intermédiation locative et du suivi socio-professionnel de contrats aidés ;
- Un travailleur social responsable du **centre d'hébergement d'urgence Paul Bert** accompagné de quatre ETP d'agents sociaux qui assurent l'encadrement des hébergés du site ;
- Un agent en charge du **restaurant convivial Voltaire** ;
- Une **conseillère numérique** France Service.

Pour exercer la mission d'accueil et d'orientation, outre des qualités d'écoute et de bienveillance, une bonne connaissance de son environnement professionnel est indispensable.

L'espace accueil du SIAS permet d'afficher diverses informations relatives :

- Aux ateliers collectifs du CCAS ;
- Aux offres d'emploi et de formation ;
- Aux informations sur la mobilité (plan des transports en commun, horaires, etc.) ;
- Aux dispositifs d'aide ;
- À la sensibilisation : lutte contre les violences faites aux femmes, prévention des expulsions...

Les horaires d'accueil du public sont de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

Au cours de l'année 2022, **10 037 personnes se sont présentées à l'accueil du SIAS** (+ 10 % par rapport à 2021).

De plus, **2 014 rendez-vous** ont été pris auprès des assistantes sociales (1 973 en 2021).

Les deux agents dédiés à l'accueil reçoivent également tous les appels entrants du Service, pour des demandes de renseignements notamment (**6 322 appels** en 2022, soit + 7 % par rapport à l'année précédente).

Direction des Solidarités

La mission d'évaluation de la demande d'élection de domicile a été recentrée sur un seul agent (auparavant elle reposait sur deux agents) afin de mettre plus de cohérence et de fluidité dans la procédure et la réponse apportée.

Le tri, la distribution et la gestion du courrier incombent aux agents en charge de l'accueil.

Au-delà, l'aide aux domiciliés du CCAS de Tours comporte, pour certaines personnes, un suivi et un accompagnement administratif et social pour l'ouverture ou la restauration des droits en lien avec tous les partenaires du champ social.

Les assistantes sociales en charge de ces accompagnements ont été formées aux violences faites aux femmes, ainsi qu'aux addictions. Elles participent également aux réunions du réseau des partenaires de l'urgence sociale.

Le Service Insertion et Action Sociale

La domiciliation des personnes sans domicile stable

La procédure administrative & l'accompagnement social

Les CCAS ont l'obligation de domicilier les personnes sans domicile stable qui présentent un lien avec la commune et qui en font la demande, afin qu'elles puissent recevoir du courrier de façon régulière et confidentielle, et ainsi bénéficier des prestations sociales, de la délivrance d'un titre national d'identité, de l'inscription sur les listes électorales, de l'aide juridique ou encore de l'Aide Médicale d'État. Toute demande de domiciliation fait l'objet d'un **entretien** permettant de présenter le fonctionnement de ce service et d'établir le **lien avec la commune**.

Le CCAS compte **798 personnes** majeures domiciliées au 31/12/2022 (+ 142 par rapport au 31/12/2021, soit + 21 %).

En tout, ce sont **1 163 personnes** qui ont bénéficié de ce service au cours de l'année. **539 enfants et ayant droits** sont comptabilisés en plus.

Le profil des personnes domiciliées accompagnées :

- La grande majorité sont des **hommes seuls (74 %)** ;
- Près de **20 %** des personnes domiciliées accompagnées ont au moins un enfant à charge ;
- Plus de **50 % des personnes** n'ont **aucune ressource** au moment de la demande d'élection de domicile ;
- **22 %** des domiciliations effectuées en 2022 sont des **renouvellements**.

Parmi les personnes accompagnées, **109** sont sorties du dispositif suite au **recouvrement d'une adresse stable**.

Direction des Solidarités



Un travailleur social responsable de la structure et quatre agents sociaux assurent l'encadrement des 25 hébergés du Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert.

En 2022, le budget de fonctionnement du centre Paul Bert s'équilibre en dépenses et en recettes à près de **375 000 €**. Le financement provient de subventions de l'État et du Conseil Départemental, et en premier lieu de la volonté et du soutien financier de la Ville de Tours.

Comme les années précédentes, le Centre est resté ouvert en continu, toute l'année.

Le Service Insertion et Action Sociale

Lutte contre les exclusions

Le Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert

L'hébergement d'urgence ne peut simplement se limiter à une mise à l'abri des personnes. Il est ainsi proposé un hébergement stable avec pour objectif d'orienter les personnes vers des institutions ou vers des logements en fonction de leur autonomie. Sont également accessibles les prestations suivantes : le repas du soir, le petit déjeuner, la laverie et les produits d'hygiène.

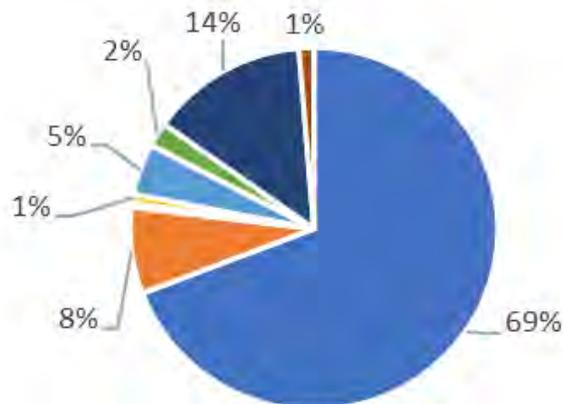
En décembre, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) a demandé à ce que les places de rotation d'urgence via une orientation 115 passent de 2 à 12. C'est tout un travail d'adaptation à ces nouvelles pratiques qui a dû être mis en place : accueil, organisation, literie, etc.

Nombre total de nuitées	8 785 (8 741 en 2021)
Nombre de personnes accueillies	124 (138 en 2021)
Durée moyenne de séjour	1,5 mois (idem en 2021)
Taux d'occupation annuel	95 % (idem en 2021)
Nombre de repas distribués	17 570 (20 751 en 2021)

Le montant total des aides accordées pour cette période s'élève à **199 595 €** (**194 256 €** en 2021). **L'aide alimentaire** représente la plus grande partie des aides accordées pour un montant total de **138 100 €**.

Une fois par semaine, les administrateurs se réunissent pour examiner les demandes de secours présentées par les travailleurs sociaux du Conseil Départemental, du secteur associatif ou d'autres organismes locaux. Ils fondent leur décision sur le **Règlement Communal d'Aide Sociale Facultative**.

En moyenne en 2022, la CASF a étudié **74 demandes par semaine**, avec un total de **3 594 dossiers** étudiés (3 308 en 2021).



- CAP
- Réparation Véhicule
- Equipement Maison
- Dossiers restaurant Voltaire
- Energie / Eau
- Assurance
- Bus
- Divers (Restauration scolaire)

Répartition en pourcentage des aides accordées en 2022 par type d'aides

La Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL)

Éviter l'expulsion, prendre en charge la dette locative au plus tôt dès les premiers signes de difficultés, permettre le rétablissement des droits APL, éviter la rupture ou rétablir le bail constituent les objectifs de ce dispositif du CCAS créé en 1981 et étendu au secteur privé en 1998.

Afin d'assurer la pertinence de l'aide avec les autres dispositifs existants et la situation particulière du demandeur, l'aide de la CPSL est parfois conditionnée par l'intervention – ou au moins la sollicitation – d'autres fonds et/ou la réalisation de démarches concrètes de la part du demandeur.

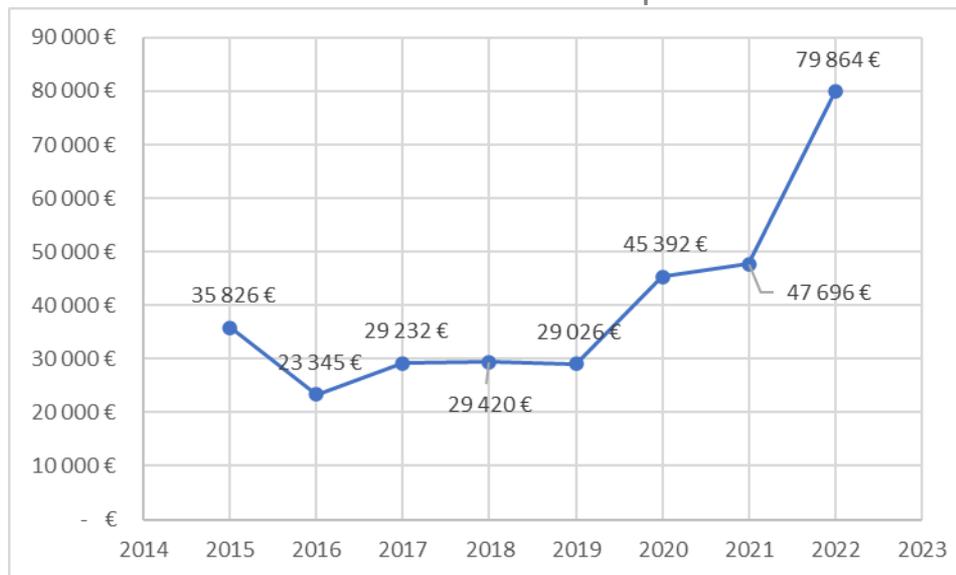
En 2022, le montant total des aides CPSL s'est élevé à **79 864,36 €** (47 696 € en 2021, soit + 67 %).

62 490,14 € ont été attribués pour des logements du parc public (78 %), et 17 374,22 € (22 %) pour le parc privé.

223 dossiers ont été instruits et examinés (139 en 2021), 163 aides accordées, 26 refus, 13 ajournements et 21 jugés sans objet.

L'augmentation du montant des aides versées notée depuis 2019 se poursuit de façon exponentielle en 2022.

Montant des aides accordées par la CPSL



Direction des Solidarités

La commission des aides sociales facultatives accorde un certain nombre de repas gratuits ou à un tarif de 1,50 € ou de 2,50 € par personne, en fonction du reste à vivre.



Le Service Insertion et Action Sociale *L'aide sociale facultative* *Le Restaurant Voltaire*

Ouvert le midi du lundi au vendredi au 14 rue de la Moquerie, le restaurant social s'adresse aux personnes seules et aux couples sans enfant. Ce lieu est destiné à **rompre l'isolement** et à accéder à une restauration de qualité à un prix abordable. La **mixité sociale** est au cœur de la philosophie de ce restaurant.

Le Restaurant convivial, dans son esprit d'ouverture, a vu plusieurs ateliers tournés vers la **culture** être organisés à destination des usagers : Les « **ateliers des arts** », proposés par une assistante sociale et un agent administratif du SIAS, ont été relancés dans leur saison 2 ; Un partenariat avec la **cinémathèque**, dans le cadre de ses 50 ans, a permis qu'une séance soit diffusée aux Studios avec le film de Pierre ETAIX « Le Grand Amour », tourné à Tours dans les années 1960.

Restaurant Voltaire	2022	2021
Nombre de repas pris	2 870	1 781
Nombre d'orientations	3 602	1 874
Orientations repas gratuits	938	823
Orientations repas à 1,50 euros	1 218	541
Orientations repas à 2,50 euros	714	471
Taux de réalisé/orientation	79,7 %	94,73 %
Taux de fréquentation/capacité	62,7 %	48,36 %

Direction des Solidarités

L'aide à la restauration scolaire, basée sur un barème établi par le CCAS, a pour but d'aider les familles à faibles ressources à prendre en charge le coût des repas consommés par leurs enfants scolarisés dans les écoles maternelles ou primaires, publiques et privées. Les familles doivent résider à Tours.

Lorsque qu'un accord à 80 % est formulé (devenu, en septembre 2022, la Tranche A), une prise en charge à 100 % des frais d'études surveillées est automatique. Cette aide spécifique a représenté un coût de **118 000 €** (doublé par rapport à l'année dernière).

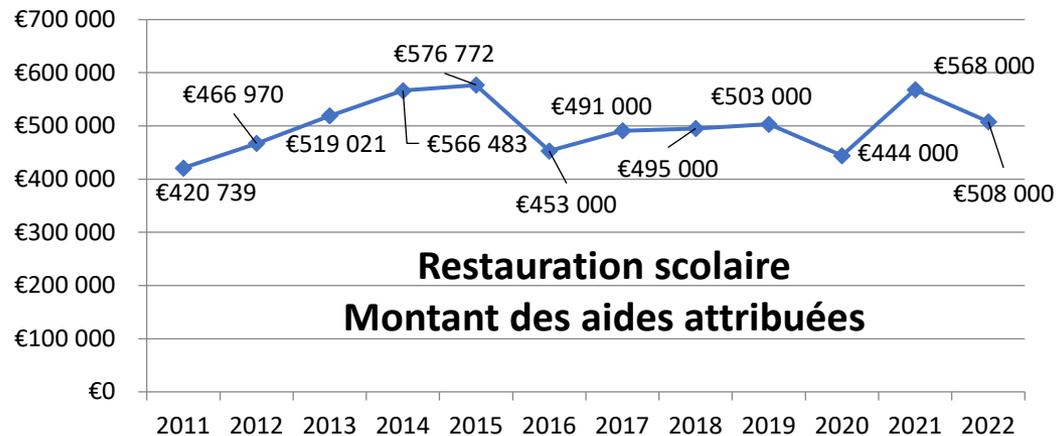


Pour l'année scolaire 2021/2022, **2 015 enfants** ont été aidés financièrement par le CCAS au titre de la restauration scolaire, selon la répartition suivante :

Année	Écoles Publiques		Écoles Privées		TOTAL
	80 %*	Demi-Gratuité**	80 %*	Demi-Gratuité**	
2022	1685	231	82	17	1998
2021	1652	246	80	20	1998
2020	1488	268	92	27	1875
2019	1498	246	100	10	1854

*80 % est devenu en septembre 2022 la tranche A (0,70 €)

**Demi-gratuité est devenu en septembre 2022 la tranche B (1,70 €)



Le montant total réalisé pour l'année 2022 au titre des restaurants scolaires s'élève à **508 000 €**. Cette baisse, comparée à 2021 (- 10 %), s'explique par la mise en place d'une tarification à vocation sociale au niveau de la Ville de Tours. Celle-ci a amené la création de plusieurs tranches, ce qui a provoqué de ce fait une intervention moindre au dernier trimestre 2022.



Pour l'ensemble de ces accompagnements en 2022, le CCAS a accordé **9 127,63 €** (8 911,50 € en 2021).

En février 2022, un conflit a débuté en **Ukraine** suite à l'invasion de ce territoire par la Russie. Cela a engendré un grand déplacement de population, accueillie alors partout en France et notamment à Tours. Afin d'assurer un accueil digne et de répondre à l'élan de solidarité nationale, le Service Insertion et Action Sociale a produit un **questionnaire** à destination des Tourangeaux pour recueillir leurs propositions. Ainsi, plusieurs m³ ont été collectés et distribués directement en Ukraine par la Protection Civile, et des logements ont été proposés à certaines familles. En parallèle, un système de facilitation d'élection de domicile et une prise en charge à 100 % de la cantine ont été mis en œuvre.

Lors de la période hivernale de fin d'année, plusieurs Directeurs d'Écoles primaires et maternelles de la Ville ont alerté sur le fait que des familles avec enfants vivaient à la rue sans solution d'hébergement malgré leurs appels au 115. Le CCAS a reçu une subvention de **20 000 €** de la part de la Ville de Tours pour **mettre à l'abri** ces familles. Des logements de la Ville ont été mis à disposition, le CCAS s'occupant de meubler et de prendre en charge les fluides. En attendant le déploiement effectif, les familles ont bénéficié de **nuitées d'hôtel**. Au 31/12/2022, deux foyers avaient intégré leur logement et un autre, en attente de la fin des travaux de l'appartement, était maintenu à l'hôtel.

L'année 2022 a enfin vu se poursuivre l'hébergement de deux **familles afghanes** arrivées en septembre 2021. Une des deux a pu bénéficier d'un logement social en septembre, là où l'autre attend des documents administratifs pour devenir autonome. Pour terminer, une famille hébergée par le CCAS depuis de nombreuses années a pu obtenir un glissement de bail à son nom.

L'intervention d'urgence exige une immédiateté, une proximité et une inconditionnalité de la réponse.

Ainsi, des situations sont orientées lorsqu'il y a une rupture brutale de droits, une situation de danger pour la personne ou encore une inquiétude concernant une situation fragile qui se prolonge. Une aide alimentaire "en urgence" est alors possible.

Elle est à retirer dans les 24 heures à l'accueil du CCAS dans la limite d'une demande par cycle de 12 mois.

Il n'y a pas de passage en commission pour favoriser la réactivité de cette aide.

L'aide alimentaire d'urgence, destinée à apporter une réponse dans la journée, est délivrée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé d'une somme variant selon le nombre de personnes :

- 15 € pour une personne ;
- 20 € pour deux personnes ;
- 25 € au-delà de deux personnes

En 2022, ces secours d'urgence ont concerné **674 foyers** pour un montant total de **12 830 € (12 980 € en 2021)** soit **19,06 € en moyenne**.

Par ailleurs, des décisions exceptionnelles peuvent intervenir lorsque le droit commun ne peut pas apporter de réponse rapide.

En 2022, le montant des « décisions exceptionnelles » accordées s'est élevé à **462 €**.

Ces aides ont principalement été délivrées dans le cadre de la mise à l'abri de familles afin qu'elles puissent s'installer dans les logements mis à disposition.



Depuis février 2011, le CCAS réalise les **enquêtes sociales** dans le cadre du dispositif relatif à **l'instruction dans la famille**, suite aux demandes transmises par l'Inspection Académique au Maire de la Commune.

À noter, depuis l'année scolaire 2019/2020, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Les parents ne scolarisant pas leurs enfants de 3 à 6 ans doivent donc procéder à leur instruction à domicile.

L'enquête administrative consiste en une prise de contact avec la famille suivie d'une visite à domicile et de la rédaction de l'enquête, puis sa transmission aux services de l'Inspection Académique. L'ensemble des assistantes sociales du service sont en charge de ces enquêtes.

Pour l'année 2022, **8 enquêtes** ont été réalisées par le CCAS.

En 2022, le CCAS a établi **21 certificats d'indigence** (+ 31 % par rapport à 2021) afin de permettre aux plus démunis d'être inhumés.

Le Centre Communal d'Action Sociale est le partenaire technique du Département. Plus qu'un simple guichet administratif, le CCAS est un **relais** de l'Action Sociale Départementale.

Le CCAS reçoit les demandes des personnes âgées ou handicapées résidant sur le territoire de la commune, les instruit et les transmet à l'autorité compétente : le Préfet ou le Président du Conseil Départemental.

Ce sont les agents polyvalents d'accueil qui assurent cette instruction.

En 2022, le CCAS de Tours a étudié :

- **531 dossiers d'aide sociale légale** (450 en 2021)
- **103 obligations alimentaires** (130 en 2021)
- **40 demandes** de SASPA (26 en 2021)

Conscient que lorsque les difficultés financières surviennent, souvent de façon passagère, les personnes âgées ont tendance à faire le choix d'amputer leur budget nourriture, le CCAS a mis en place une politique de tarifs différenciés pour les repas servis en résidence autonomie ainsi que pour les **repas avec animation**.

Il en est de même pour le **forfait assistance**, le **forfait eau/chauffage** ainsi que les tarifs des animations organisées par le CCAS qui sont également progressifs, selon le système du « reste à vivre ».

Les **aides au forfait assistance et au forfait eau/chauffage** concernent les personnes âgées logées en Résidence Autonomie. Les aides aux repas et aux animations bénéficient quant à elles à tous les convives des restaurants du CCAS et les usagers du service animation.

En 2022, **234 demandes** ont été instruites à ce titre par le SIAS (une personne peut faire plusieurs demandes) (428 demandes enregistrées en 2021).

Le service de sous-location et d'intermédiation locative

Le CCAS loue des logements aux bailleurs sociaux afin de les sous-louer à des familles en difficulté. Cela correspond à **26 mesures** fin 2022 dans le cadre de ce dispositif, soit 4 de moins par rapport à 2021.

L'objectif est d'accompagner ces familles pendant la durée de la sous-location afin de favoriser leur autonomie, de leur rappeler les obligations d'un locataire d'un point de vue budgétaire et comportemental afin de favoriser le glissement du bail.

Les situations familiales sont très variées :

- **79 %** des personnes suivies sont des **personnes isolées** ;
- Plus des deux tiers des mesures ont **plus de 10 ans** d'ancienneté ;
- **37 %** des sous-locataires perçoivent une retraite, **27 %** un salaire ;
- **31 %** ont un taux d'effort de reste à charge locatif de plus de 30 %.

Un **glissement de bail** a été réalisé en 2022 : une entrée au 9 octobre (convention tripartite)

Le CCAS dispose d'un conventionnement avec le Conseil Départemental au titre de l'AFSDG (aide au financement des suppléments de dépense de gestion). Cela concerne **2 dossiers** en 2022.

Une assistante sociale est dédiée au suivi des mesures de sous-location.

En septembre 2022, une **assistante sociale** a été recrutée au sein du SIAS pour assurer une nouvelle mission d'**intermédiation locative**. Initiée par le plan Logement d'Abord pour lequel la Ville de Tours est lauréate, elle permet d'accompagner des entrées en logement privé avec bail direct. Une convention avec l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) de SOLIHA permet une répartition des tâches afférentes : l'AIVS traite les questions de captation et de gestion, là où le CCAS agit sur l'accompagnement.

Une convention pluriannuelle avec le Conseil Départemental prévoit **l'accompagnement socioprofessionnel de 150 bénéficiaires du RSA.**

Le CCAS a une spécificité technique dans l'accompagnement du public isolé en situation de grande exclusion, en **majorité sans domicile stable.**

L'année 2022 a permis entre autres de participer aux travaux départementaux d'élaboration du nouveau **Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi** (PDIE). Le CCAS a ensuite répondu à l'appel à projets qui en est ressorti et passera, au cours de l'année 2023, de **150 à 200 mesures.**

211 personnes différentes ont été accompagnées dans le cadre du suivi socioprofessionnel RSA par nos travailleurs sociaux au cours de l'année 2022.

La convention qui lie le CCAS au Conseil Départemental indique que chaque accompagnement doit comporter un volet "emploi", y compris pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Les référentes proposent régulièrement des orientations sur cet axe. Toutefois, des problématiques d'accès aux soins ou d'hébergement sont parfois prioritaires.

Profil des personnes accompagnées dans le cadre du suivi RSA :

73,3 % d'hommes et **26,7 %** de femmes ;

Plus de 12,4 % ont moins de 30 ans, et **84,5 %** entre 30 et 59 ans ;

53 % sont domiciliés sur Tours, **35,7 %** au CCAS.

Les problématiques principales relèvent :

Pour **50 %** du logement ;

Pour **24 %** de la santé ;

Pour **près de 13 %** d'une problématique familiale.

Une assistante sociale assure l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires de contrats aidés, en lien avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi et les établissements d'accueil pour personnes âgées du CCAS.

BILAN QUANTITATIF 2022 - CONTRATS AIDÉS

<i>Nombre de postes</i>	35	Sur les 25 sorties , 3 sont liées à une entrée en formation qualifiante, 6 à un accès à l'emploi, 5 à une fin de contrat, et les 11 non renouvellements le sont à l'initiative de l'agent, de l'employeur, ou du fait de l'inéligibilité au dispositif.
<i>Nombre de nouveaux contrats</i>	31	
<i>Nombre de renouvellements</i>	5	
<i>Nombre de sorties au cours du dispositif</i>	25	

En avril 2022, le CCAS a diminué les recours aux contrats aidés CAE du fait notamment de la baisse des financements mobilisables et du fort besoin d'accompagnement de ces agents sur le terrain. Il procède à ce jour uniquement au renouvellement des contrats existants. Une réflexion sera donc menée en 2023 sur la suite de l'activité et sur les missions du travailleur social.

Direction des Solidarités

Le CCAS est engagé dans le dispositif de micro-crédit personnel garanti depuis 2008 par convention avec le Crédit Municipal de Nantes.

En juin 2018, en complément de cet outil, une convention a été signée entre le CCAS et l'établissement bancaire nantais pour la mise en place d'un dispositif de **micro-épargne accompagnée**.

En juillet 2019, le CCAS de Tours a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour obtenir le label « **Point Conseil Budget** », qui regroupe des actions individuelles (diagnostic budgétaire, micro-crédit, micro-épargne, suivi budgétaire, accompagnement dans le cadre du surendettement) et des actions collectives (ateliers budgétaires).

Le Service Insertion et Action Sociale *L'accompagnement social Point Conseil Budget*

En ce qui concerne le micro-crédit, **19 dossiers** (25 en 2021) ont été instruits en vue de la CASF, puis transmis au Crédit Municipal de Nantes. À cette suite, **12 accords ont été formulés** (contre 21 en 2021). Les dossiers qui n'aboutissent pas sont considérés comme trop fragiles et n'offrant pas suffisamment de visibilité quant aux capacités de remboursements

Par ailleurs, **6 livrets de micro-épargne** ont été ouverts, soit un de moins que l'an passé, et un abondement du capital a été sollicité à hauteur de **72 €**.

En 2022, **222 personnes** ont contacté le PCB du CCAS.

En tout, **239 rendez-vous** ont été menés, pour **71 personnes** accompagnées (dont 28 nouveaux suivis).

En 2021, le dispositif « **Conseiller numérique France Service** » de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) a permis au CCAS de recruter une conseillère numérique.

Les missions du Conseiller sont prioritairement d'accompagner les **personnes éloignées du numérique** dans leur usage du quotidien (naviguer sur internet, gérer les courriels, réaliser des démarches en ligne, etc.). Pour cela, une formation certifiante et personnalisée de quatre mois a été assurée par l'État sur la fin d'année 2021.

La Conseillère numérique accompagne également les **agents** dans leur maîtrise des outils informatiques et numériques, en complémentarité avec le service informatique. Elle a notamment aidé à l'élaboration du nommage des fichiers et de la nouvelle arborescence du SIAS.

Quelques données en 2022 :

- **416 accompagnements** différents (Séniors, domiciliés, etc.) ;
- **263 familles** aidées pour l'inscription à la cantine ;
- Travail sur l'**ensemble** de la Ville et des Résidences Autonomie ;
- Création de **réseaux** et **partenariats** (Tours Nord, Conseillers numériques, etc.)



L'année 2022 a vu une **nouvelle formule** proposée aux associations pour l'appel à projets du Noël de la Solidarité, s'articulant autour de deux points principaux :

- L'arrêt de l'attribution de cadeaux : les années précédentes, il apparaissait de plus en plus régulièrement que les cadeaux n'étaient pas adaptés aux attentes des bénéficiaires et la logistique pouvait être assez lourde (marché public, livraison, etc.). Seuls des **secours financiers** ont donc été attribués permettant l'organisation des événements des associations ;
- La constitution d'un **jury** qui a été composé de deux personnes accompagnées par le service (sous-location et RSA), d'une représentante d'une association non candidate, de deux agents extérieurs au SIAS et de trois élus/administrateurs. Cela a permis de faire des propositions collégiales et objectives au Conseil d'Administration.



30 associations ont été concernées par ce Noël 2022.

Les événements programmés ont touché plus de **5 800 personnes** (dont **2 460 enfants environ**).

31 844 € ont été accordés, soit 1 829 € de plus qu'en 2021. En 6 ans, l'aide allouée dans le cadre du Noël de la Solidarité a augmenté de plus de **100 %** (14 950 € en 2016).

Le Groupe pour l'Amélioration de l'Aide Alimentaire G3A, animé en collaboration par la FRAPS, la Croix-Rouge et le CCAS, permet une coordination de l'aide alimentaire dans le Département, à partir des constats établis par chaque partenaire.

Le besoin de coordination de l'aide alimentaire a trouvé une réponse concrète avec la création d'un répertoire à destination des travailleurs sociaux en 2013 pour les structures de Tours et son agglomération, et étendu à l'ensemble du département fin 2016.

Du fait de la pandémie, les associations ont été plus sollicitées cette année, pour venir notamment en aide aux familles en difficulté et aux étudiants.

Les constats établis par chaque partenaire sont maintenant discutés à l'échelle de la Ville de Tours, voire au-delà.

Les expériences des uns et des autres sont ainsi analysées et partagées.

Les réflexions et projets portant sur l'aide alimentaire en nature feront désormais l'objet d'une évaluation partagée.

Le CCAS a lancé une coordination des acteurs de l'aide alimentaire de la Ville afin de créer une synergie et un lieu de rencontre pour s'assurer que cette aide soit la plus pertinente, cohérente et efficace possible.

Le SIAS travaille avec plus d'une **centaine de partenaires** institutionnels et associatifs, principalement dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de la solidarité, de la santé, du logement et de l'hébergement.

Le CCAS fait partie du **Projet social de territoire** de la MDS MAME et travaille notamment à une coordination des différents accueils dans les structures sociales. Ce travail a donné lieu à la création d'un **répertoire des acteurs sociaux** regroupant à ce jour environ 70 partenaires.

Le service est également impliqué dans plusieurs comités de travail pour apporter son expertise: Comité Local du Travail Social (CLTS 37-41), Comité de co-orientation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, COPIL Bureau Itinérant Solidaire, etc.

Une permanence sur rendez-vous est assurée deux demi-journées par mois par l'association Tsigane Habitat dans les locaux du SIAS, suite à l'arrêt de l'activité de Voyageurs 37.

Direction des Solidarités

Le Service Insertion et Action Sociale *Un travail essentiel sur le numérique*

Le Service Insertion et Solidarité (SIAS) a souhaité mettre l'année 2022 sous le signe du **numérique**.

L'ensemble des assistantes sociales ont été formées au dispositif « **Aidants connect** ». Celui-ci permet de sécuriser et fiabiliser la collecte de données personnelles numériques (mots de passe, adresses mail, etc.) à travers un mandat signé entre le travailleur social et la personne accompagnée.

Un travail important a également été mené pour mettre à jour les **registres de collecte et de traitement** des données personnelles et sensibles dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données.

Le Service Insertion et Action Sociale a enfin été le précurseur au CCAS de la réflexion sur le **nommage** des fichiers et des dossiers, et sur une nouvelle **arborescence** numérique. Ce travail nécessaire permet d'harmoniser le nom donné aux fichiers numériques et de sortir des dossiers personnels pour garantir une continuité d'activité. Un groupe de travail s'est réuni pour en définir les contours, présentés ensuite à l'ensemble du Service en décembre, pour envisager une mise en œuvre effective en 2023.

CCAS L'AIDE-MÉMOIRE DE L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE :

Le format de nommage retenu des fichiers est le suivant :

AAAA_MM_JJ_OBJET_Organisme_Nature_Version

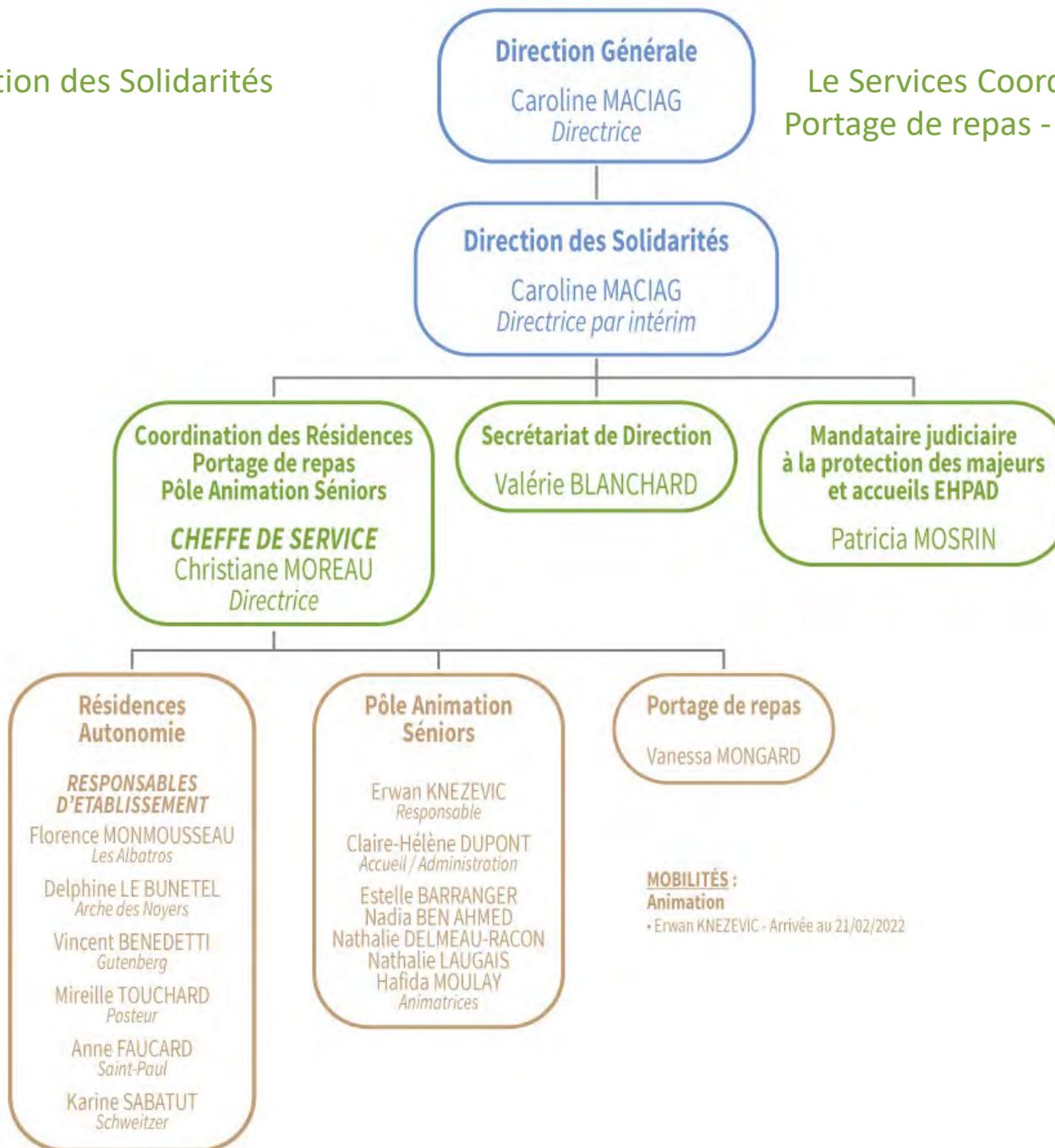
AAAA_MM_JJ : Date
OBJET : TAB, CR, BIL, NOTE, etc.
Organisme : DDETS, CD, CPAM, etc.

Nature : Sous-location, RSA, Dom
Version : V1, V2, etc.

Direction des Solidarités

Services Coordination des Résidences Portage de repas - Pôle Animation Séniors

- *Les Résidences Autonomie*
- *Le portage de repas à domicile*
- *Le Pôle Animation Séniors*



Le CCAS dispose d'un EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées) composé de **6 résidences** réparties sur la ville, avec un total de **330 logements à la location**, du F1 au F3, pour les personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.



Prestations proposées :

- une **présence humaine** assurée 7j/7 et 24h/24 (sauf pour la résidence Schweitzer) et un **contrôle d'accès pour favoriser la sécurité**.
- un **service de restauration** midi et soir, (sauf Résidence Schweitzer)
- des **animations régulières** : une partie des animations est uniformisée dans toutes les résidences et d'autres sont mises en place selon les envies et capacités des résidents de chaque établissement. *(Pour plus de détails, voir la partie Bilan du Pôle Animation Séniors)*

Moyens humains :

Chaque résidence comprend : un responsable de site, un chef d'équipe, des agents sociaux, un veilleur de nuit et une animatrice à mi-temps.

Le public des Résidences Autonomie au 31/12/2022 :

Répartition par genre : 70 % de femmes et 30 % d'hommes.

Moyenne d'âge : 82,3 ans pour les femmes et 76 ans pour les hommes, soit 79,2 ans tous publics confondus.

Un nouveau rajeunissement est noté suite aux dernières entrées effectuées.

Moyenne d'âge à la résidence Schweitzer : 74,6 ans pour les femmes et 73,2 ans pour les hommes

Evolution du niveau d'autonomie des résidents (% des autonomes - GIR 5 et 6) :

	Albatros	St Paul	Pasteur	Gutenberg	Arche des Noyers	Schweitzer
2019	77%	87%	87%	82%	88%	88%
2020	68,75%	68,42%	88%	77,42%	82,70%	79,17%
2021	74,36%	68,57%	82,93%	89,82%	86,96%	75,01%
2022	67%	65%	85%	80%	80%	72%

3 résidences sur 6 ont moins de 80% de personnes considérées comme autonomes.

Sur la totalité des résidences, on note une baisse du niveau d'autonomie des résidents, notamment en raison d'entrées plus tardives.

Le taux d'occupation au 31 décembre 2022 est de 78.4%.

Le solde entrées / sorties est à nouveau positif en 2022 (+9) et la reprise des entrées se poursuit (50 en 2022, 38 en 2021 et 28 en 2020). L'EHPA a accompagné 14 personnes vers un séjour en EHPAD et 13 vers la fin de vie.

En outre, l'année 2022 a été marquée par **l'ouverture à l'habitat intergénérationnel** avec la possibilité d'accueillir des étudiants dans nos résidences et notamment à St Paul où 2 étaient locataires en fin d'année.

En 2022, le budget de fonctionnement réalisé des 6 résidences du CCAS a été d'un montant de 3 431 344 €.

Les recettes provenant des loyers sont de 1 594 758€ en 2022 (1 620 312€ en 2021).

Pour solvabiliser certains résidents, le montant des aides accordées par le CCAS a été de :

- Forfait assistance : **149 054€** (175 124 € en 2021)
- Forfait eau/chauffage : **79 833€** (79 886€ en 2021)
- Restauration : **63 107€** (63 570 € en 2021).

Depuis 2012, des tarifs dégressifs sont calculés à partir du « reste à vivre » (ensemble des ressources moins ensemble des charges de logement) afin de favoriser la fréquentation des résidents et leur équilibre alimentaire.

À noter : le tarif le plus bas du repas du midi est de 5,50 € et celui du soir de 4,50 €.

Afin de faciliter l'accès aux animations dont l'objectif principal est de favoriser le lien social, certaines d'entre elles ont des tarifs également calculés selon le « reste à vivre ».

La restauration

Nombre de repas servis : 36 395 repas (dont **36 122** aux résidents et **273** à des personnes extérieures et agents) contre **36 056 en 2021**. ***Cette évolution est en lien avec la reprise notée en résidence.***

Recettes : 362 543€

Soit : - 362 378 € provenant des résidents **dont 63 107€ d'aides**,
- 165 € provenant des visiteurs.

Les animations en résidence

Les diverses animations ont généré une recette de 17 590 € contre 10 541 € en 2021, ce qui correspond à la réouverture de nos résidences vers l'accueil des extérieurs et au retour aux animations habituelles, parfois payantes.

Depuis 2012, a été mis en place le **forfait assistance** correspondant à la valorisation de la présence humaine 7j/7 et 24h/24 et au coût du système d'appel d'urgence.

Le forfait assistance

Cette prestation a permis de mieux identifier les prises en charge par le CCAS et a généré **150 514€** de recettes versées par les résidents sur le budget de l'EHPA.

24H/24 7J/7



Le coût mensuel de cette prestation restant à charge du résident varie de 22€ à 115€, après déduction d'une aide spécifique du CCAS et suivant le barème du « reste à vivre », afin que les personnes âgées les moins favorisées puissent accéder aux résidences sécurisées du CCAS. Le montant de ces aides aux résidents était de **149 054€** pour 2022.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, a été mis en place le **forfait eau/chauffage**, correspondant aux dépenses d'eau et de chauffage liées à l'occupation de chaque logement.

Le forfait eau/chauffage

Cette prestation a permis de mieux identifier les prises en charge par le CCAS. En 2022, la recette versée par les résidents s'est élevée à **69 632€**.

Le coût mensuel de cette prestation restant à charge du résident varie de 10,65 € à 42,55 €, pour un logement type F1 après déduction d'une aide spécifique du CCAS (**79 833 €**) calculée suivant le barème du « reste à vivre » afin que les personnes âgées les moins favorisées puissent accéder à un séjour en résidence autonomie.

Réalisations marquantes en 2022 en terme de travaux en résidence

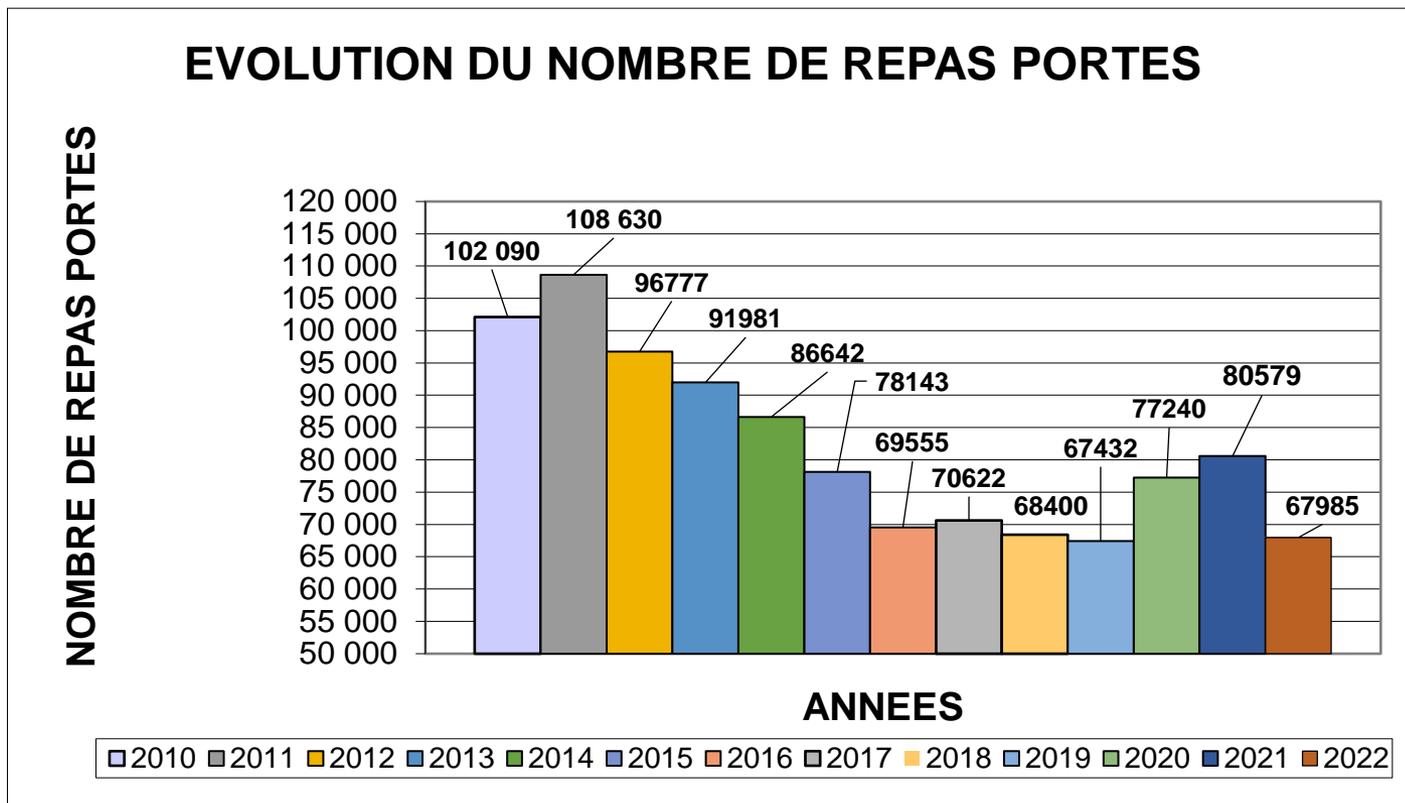
- La réalisation d'un programme de rénovation de nombreux appartements a permis une plus grande réactivité lors des demandes de location.
- La fibre optique a été installée dans toutes les résidences pour une meilleure possibilité d'équipement informatique et audiovisuel des résidents.
- En 2023, est prévue l'installation de bornes Wifi pour faciliter la connexion des résidents de plus en plus nombreux à utiliser interne.

Les chiffres de 2022 :

67 985 repas livrés à domicile (80 579 en 2021), soit une moyenne de **219 clients/mois**.

Tarifs :

7,40 € avec le pain
7,10 € sans le pain



En 2022, ce service a retrouvé le volume de sa clientèle de 2019 après 2 années de hausse de fréquentation dans le cadre de la crise sanitaire.

Manifestations 2022

Objectifs : **favoriser** le lien social ;
créer de la convivialité et une
ambiance festive.



◆ **3 Galettes des rois** prévues en 2022 ont une nouvelle fois été annulées, pour cause de crise sanitaire

◆ **Les Banquets d'Automne** étaient de retour les 30 septembre et 17 octobre 2022. Ils ont rassemblé près de 1 400 personnes. Ces journées ont été rythmées par le groupe « LOVE ANDEAVOR » mais aussi par 2 expositions faites pour l'une par Natalie VILO, et pour l'autre, par Adrien CHAB.

◆ Deuxième édition des concerts «**Mélod'Hiver**» proposés du 5 au 9 Décembre 2022, s'inscrivant dans une démarche de proximité : déploiement dans trois quartiers afin d'être au plus près des habitants et ainsi leur permettre un accès facilité aux propositions du CCAS. Ces concerts, allant des classiques latino-américains aux grandes chansons françaises, en passant par du jazz manouche, se sont déroulés à l'Espace Gentiana au Nord, au Centre de Vie du Sanitas au Centre et à l'Espace Jacques Villeret au Sud.

◆ Cette animation, mise en place dans le contexte de la récente crise sanitaire, peine à trouver son public : 207 spectateurs (177 femmes et 30 hommes) contre 175 en 2021. Même si la communication est toujours à améliorer pour toucher plus largement les seniors tourangeaux, cette animation sera revue en 2023.

« Ça marche à Tours »

Action initiée en 2018

Objectifs : **Promouvoir** la prévention santé et la mobilité; **impulser** le lien social par une démarche intergénérationnelle, ludique et festive; **favoriser** la solidarité et la coopération entre générations; **proposer** de nouvelles activités.



- ♦ La **4^{ème} édition de notre marche intergénérationnelle** s'est déroulée le **Mercredi 5 Octobre**, rendez-vous à 13h15 au **Village CCAS**, installé pour l'occasion, au parc de la Gloriette pour 2 circuits au choix : le premier, **au sein du parc de la Gloriette** (1,6 km) et le second, **du parc de la Gloriette au Lac de la Bergonnerie** (5,4km).
- ♦ Nous avons proposé des stands avec partenaires (CLCV, Fil Bleu) ainsi que des prestataires (Maison des Jeux de Touraine) dans une ambiance ludique et musicale animée par le groupe Virabanda, afin de permettre aux marcheurs de tous âges, de (re)découvrir certaines activités, se rencontrer et échanger.
- ♦ Nous avons réservé une belle surprise à ces derniers, en leur proposant, en partenariat avec le Cercle de Voile de Touraine, une traversée du lac en bateau et des activités autour du matelotage.
- ♦ Cette proposition a remporté un vif succès au regard des retours très enthousiastes des participants. **148 personnes** âgées de 2 à 95 ans y ont participé (**114 femmes, 34 hommes**).

Séjour à Guidel

Objectifs : **favoriser** le départ en vacances ; **prévenir** la perte d'autonomie ; **créer** du lien et **rompre** le sentiment d'isolement.



Séjour à GUIDEL du 16 au 20 mai 2022.

Le séjour, organisé en partenariat avec l'ANCV et son dispositif « Séniors en vacances », a permis à **39 personnes** (3 hommes et 36 femmes dont 2 résidentes de la résidence Pasteur) de partir à la découverte des trésors bretons.

14 personnes ont bénéficié des tarifs modulés du CCAS et 23 d'une aide de l'ANCV d'un montant de 150,00 €, les deux aides étant cumulables.

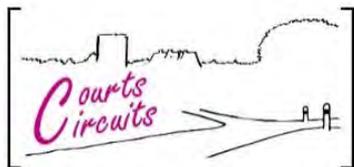
Lors de cette semaine, les participants ont apprécié les paysages de Belle-Ile en Mer, Quiberon, Carnac, Concarneau ou encore Pont Aven. Ils ont pu ainsi s'échapper de leur quotidien et partager des moments agréables autour d'un verre de cidre, d'une dégustation de galette ou de Kouign amann.



Courts Circuits

Action initiée en 2017

Objectif : **permettre** aux résidents et aux personnes fréquentant les résidences d'effectuer une sortie.



Les courts-circuits ont enfin pu reprendre normalement en mars 2022. **Chaque mois, 6 circuits**, au départ des 6 résidences à 14h, sont proposés avec cependant l'obligation de réserver 2 places minimum pour les séniors extérieurs.

La **nouvelle formule** de ces courts-circuits, incluant désormais une visite, a eu de plus en plus de succès tout au long de l'année.
(ex : visite d'une cave à Vouvray, du village de Sepmes, de celui de Chédigny ou de la coopérative de la vannerie de Villaines les Rochers.)

Au total, **255 personnes** (90 différentes dont 63 résidents et 27 séniors extérieurs) ont participé aux **43 sorties programmées**.

Le taux moyen de remplissage est de 5,93 personnes pour 7 places.

Au fil des mois, de plus en plus de résidents et de séniors à domicile sont devenus adeptes, ce qui a obligé à procéder à un roulement dans les inscriptions.

Afin de satisfaire au mieux la demande, un septième circuit est envisagé pour 2023 laissant plus de possibilités aux séniors extérieurs d'y participer. Une formule, avec départ à 11h et pique nique en poche, sera proposée également aux beaux jours.

Journée à Amboise

Septembre 2022

Objectifs :

Favoriser les échanges et le partage.

Donner la possibilité aux séniors de conserver ou d'acquérir de nouvelles connaissances.

Maintenir l'autonomie de nos Séniors.



Le 20 septembre, **28 de nos séniors (26 femmes et 2 hommes) sur les 30 inscrits** ont pu profiter d'une journée culturelle à Amboise. Cette journée a été conçue en priorité pour les personnes n'ayant pas pu participer au séjour.

Le CCAS a pris en charge les prestations culturelles, le transport et le déjeuner au restaurant étaient à la charge des participants.

Au programme, les Séniors avaient :

- Visite du château le matin avec guide
- Déjeuner au restaurant

Et découverte du **Conservatoire de la confiserie** pour une après-midi passionnante et gourmande.

En 2023, ce type de sortie sera renouvelé au vu des très bons retours collectés.

Semaine bien-être « Douce Parenthèse »

Juin 2022

Objectifs :

Renforcer le sentiment d'estime de soi des résidents.

Améliorer la qualité de vie

Favoriser les interactions sociales



Nouvelles Actions de prévention

Objectif :

Sensibiliser aux effets du vieillissement

Du 20 au 24 juin, une **semaine consacrée au bien-être** nommée « Douce Parenthèse » a été organisée dans toutes les résidences autonomie du CCAS pour proposer un **moment de sérénité**, au sortir de la crise sanitaire.

Chaque résidence a pu bénéficier de prestations assurées par des professionnels :

- Yoga sur chaise
- Relaxation sonore et automassages
- Ateliers individuels de réflexologie plantaire ou palmaire
- Danse assise.

Ainsi que d'un atelier de création de cosmétiques conduit par les animatrices du service.

Ce projet a remporté un vif succès puisque **74 résidents** (66 femmes et 8 hommes) ont eu le plaisir de participer à ces séances tout au long de la semaine.

Les résidents ont été ravis de pouvoir découvrir de nouvelles activités et de rencontrer des professionnels d'une grande bienveillance. Cette expérience a été l'occasion de prendre soin d'eux et de partager de beaux moments de convivialité.

En 2023, une nouvelle semaine « Douce Parenthèse » aura lieu du 19 au 23 juin.

Cette année, de nouvelles actions ont été initiées pour sensibiliser personnes âgées et agents sur des sujets variés comme :

les chutes, les accidents vasculaires cérébraux en lien avec le CHRU et la nécessité d'entretenir sa mémoire.

Cette démarche sera poursuivie en 2023

« Tour(s) en Balade »

Action initiée en 2022

Objectifs : **Rompre** l'isolement,
Promouvoir la prévention santé,
Permettre aux séniors de
s'approprier les lieux de sortie de
leur ville pour y revenir en
autonomie et **être** acteur de leur
quotidien,

Favoriser le lien social par le biais
des rencontres lors de ces
marches.



- ◆ **Tour(s) en balade** est un projet mis en place pour répondre aux attentes de notre public, exprimées notamment lors des marches intergénérationnelles et du salon sénior: l'organisation de marches conviviales accompagnées tout au long de l'année.
- ◆ Programmation d'un calendrier de marches dans les parcs et jardin de la ville, **de Mai à Octobre 2022, chaque premier mercredi du mois**. Clôture de la saison des marches par la marche intergénérationnelle du Mercredi 5 Octobre 2022.
- ◆ Parc des Grandes Brosses (Tours Nord) 12 inscrits / 10 présents
- ◆ Parc Honoré de Balzac (Tours Sud) 25 inscrits / 17 présents
- ◆ Parc de la Gloriette (Tours Sud) 17 inscrits / 10 présents
- ◆ Parc Colbert La Source (Tours Nord) 14 inscrits / **annulé pour cause de canicule**
- ◆ Jardin des Prébendes (Tours Centre) 16 inscrits / 8 présents
- ◆ Soit 45 participants présents sur les 4 balades (42 femmes et 3 hommes)
- ◆ Alternance des programmations entre les matins et les après-midis, selon la météo attendue
- ◆ Proposition de moments conviviaux après les marches: pique-niques si marche en matinée ou goûters partagés en après-midi.
- ◆ Marches animées gracieusement par Marcel Auriault, bénévole et retraité de l'Education nationale (présentations –et découvertes- littéraires, botaniques, ornithologiques, zoologiques et historiques autour des différentes espèces et essences de chacun des parcs).

Les actions Sport et Santé

Objectifs : **Maintenir** la pratique d'une activité physique selon ses envies ; **Prévenir** la perte d'autonomie à travers une activité collective.



Ces activités appréciées ont repris normalement.

- ✓ **Maintien en forme/Gym douce (gratuit) :**
 - **290** séances dans les 6 résidences, la salle René Fonck et la salle de la Grange du Colombier pour **162** participants (**158** en 2021). Nous sommes sur une légère hausse qui a priori se confirme pour l'année prochaine.
- ✓ **Tai-chi Chuan :**
 - 20 séances avec 11 participants sur le 1^{er} semestre, puis 10 séances avec **14** participants, à la Résidence Schweitzer, le mardi de 9h30 à 10h30
 - 20 séances avec 6 participants sur le 1^{er} semestre, puis 10 séances avec **12** participants, à la Grange du Colombier, le mercredi de 14h à 15h
- ✓ **Qi Gong :**
 - 20 séances avec 14 participants sur le 1^{er} semestre, puis 10 séances avec **16** participants , à la Grange du Colombier, le mardi de 11h à 12h
 - 20 séances avec 8 participants sur le 1^{er} semestre, puis 10 séances avec **12** participants, à la Résidence Schweitzer, le vendredi de 14h à 15h
- ✓ **Yoga :**
 - 20 séances avec 9 participants sur le 1^{er} semestre, puis 10 séances avec **12** participants, à la Grange du Colombier, le vendredi de 10h à 11h
 - 20 séances avec 9 participants sur le 1^{er} semestre, puis 10 séances avec **12** participants, à Pasteur, le lundi de 9h30 à 10h30

Parcours Patrimoine Culturel

Action initiée en 2020

Objectifs : **Rompre** l'isolement par le biais d'une activité sociale,
Promouvoir la culture et le patrimoine tourangeau,
Permettre aux séniors de **s'approprier** les lieux de sortie de leur ville pour y revenir en autonomie et d'**être** acteur de leur quotidien,
Favoriser le lien social par le biais des rencontres lors de ces sorties.



- ◆ Visites patrimoniales guidées dédiées aux séniors tourangeaux, à titre expérimental et gracieux avec le soutien de Bertrand Renaud, adjoint au Maire, délégué aux Archives municipales et au Patrimoine.
- ◆ 1 visite chaque 3^{ème} jeudi du mois sur toute l'année 2022 afin de ritualiser le rendez-vous pour nos séniors.
- ◆ Ces parcours culturels étaient issus du catalogue de la **Direction des Affaires Culturelles, Patrimoine et Archives** et avaient des thématiques très variées répondant aux attentes et sensibilités diverses de notre public.
- ◆ **Programme 2022 :**
 - *Jeudi 20 janvier 2022 / « Les Secrets du Vieux Tours »*
 - *Jeudi 17 février / « Sur les traces de Victor Laloux »*
 - *Jeudi 17 mars / « À la (Re)Découverte du Quartier de la Cité »*
 - *Jeudi 28 avril / « Architecture et Art Déco »*
 - *Jeudi 19 mai / « Le Quartier Courteline »*
 - *Jeudi 16 juin / « L'ancienne Abbaye de Marmoutier »*
 - *Jeudi 28 juillet / 14h / « Quartier Paul Bert »*
 - *Jeudi 18 août / « Tour Charlemagne »*
 - *Jeudi 15 septembre / « Quartier Velpeau »*
 - *Jeudi 20 octobre / « La Renaissance à Tours » séance annulée*
 - *Jeudi 17 novembre / « Eglise Saint Julien » (visite modifiée – thème Renaissance)*
 - *Jeudi 15 décembre / 18h / Illuminations à Tours*
- ◆ **218** participants dont 185 femmes et 33 hommes
- ◆ 8 personnes (sur les 11 parcours), ayant pris connaissance tardivement des programmes, se sont présentées spontanément aux visites.
- ◆ 30 personnes différentes, ont participé à plusieurs Parcours (entre 2 et 9 visites).
- ◆ Le projet se poursuit en 2023, selon les mêmes modalités.

« Comme à la bibliothèque »

Action initiée en 2018

Objectifs :

Maintenir les capacités cognitives,

Faciliter l'accès à la culture,

Favoriser les échanges

Maintenir un lien social avec l'extérieur.



En partenariat avec la **Direction des affaires culturelles** de la Ville de Tours, plusieurs actions autour du livre ont été à nouveau proposées :

- **Résidence Albatros** : livraison, par la Médiathèque des Fontaines, 1 fois par mois avec lectures occasionnelles; en moyenne 3 résidents empruntent des livres
- **Résidence Arche des Noyers** : 1 fois par mois, en moyenne 4 résidents passent une commande auprès des agents de la bibliothèque
- **Résidence Gutenberg** : livraison d'un échantillon de livres, 1 fois par mois, avec lectures proposées, 7 à 10 résidents participent aux ateliers lecture et 5 résidents en moyenne en empruntent
- **Résidence Pasteur** : livraison 1 fois par mois pour en moyenne 13 résidents
- **Résidence Saint-Paul** : livraison 1 fois par mois ; en moyenne, 7 résidents empruntent.

« Projets Inter G »

Objectifs :

Favoriser l'estime de soi par le partage de savoirs et l'aide aux autres.

Favoriser les relations sociales par le contact avec l'extérieur et les échanges entre générations.

Renforcer les fonctions cognitives et stimuler la mémoire et les sens.



En 2022, **plusieurs partenariats** au sein de nos résidences ont été mis en place **avec différentes structures pour enfants comme :**
l'accueil de loisirs Giraudoux, l'association Courteline ou encore le collège Jean de la Bruyère.

Mais aussi des interventions à l'intérieur avec des dégustations, des animaux, des ateliers Goût. les résidents ont pu profiter, à travers ces projets, de rencontres, de concerts, d'après-midi ludiques ou encore d'ateliers manuels... De ces temps de partage naissent des relations de confiance et une certaine complicité entre l'adulte âgé et l'enfant.

Les animations dans les résidences autonomie

En 2022, les animations ont pu reprendre comme « avant ». En effet, la fin progressive des contraintes sanitaires a permis aux animatrices et aux agents sociaux de proposer des animations qui ont revitalisé les résidences.

Toutefois, il faut continuer à stimuler certains résidents car ils ont encore un peu d'appréhension à revenir dans le collectif, après avoir pris l'habitude de s'isoler.

Cette situation a nécessité la mobilisation de toute l'équipe des résidences autour des animatrices afin de maintenir un climat aussi convivial que possible, en continuant de faire le plus possible de propositions, voire d'en expérimenter des nouvelles.



Les animations menées dans les résidences autonomie pour favoriser convivialité et lien social

En journée :

- **71** Apéro-goûters Anniversaire/Bienvenue ;
- **25** Séances de Cinéma, en fonction des demandes des résidents de chaque établissement,
- **20** Après-Midis Culturels ;
- **16** Lotos, dont certains en inter-résidence ;
- **59** Après-Midis Ludiques ;
- **12** Après-midis Crêpes-Party ;
- **6** Repas thématiques (barbecue, couscous, paëlla...) en fonction des envies des résidents
- **50** Ateliers créatifs et ateliers déco, en fonction des demandes des résidents de chaque établissement
- **49** sorties (musées, expositions, restaurants, pique-niques...) ;
- **29** Actions en inter-résidence (dictée, repas, scrabble, belote...)
- **15** ateliers d'art floral
- **15** ateliers au jardin
- **70** actions sur le Fil Rouge (dont le projet photos des Résidents à Pasteur qui a mobilisé l'ensemble de la résidence)
- **6** Fêtes des voisins (formule en cours de réflexion pour 2023)

En soirée :

- **6** fêtes de la musique ;
- **6** repas « Fêtes de fin d'année » ;
- **6** Barbecues ;
- **6** Soirées raclette.
- **1** apéritif dinatoire au Pym's pour Pasteur et St Paul avec environ 20 résidents dans le cadre d'une invitation des voisins du Pym's

Les **équipes des résidences -ou les étudiants pour Schweitzer-** apportent un soutien indispensable au bon déroulement des animations.

De plus en plus **d'adaptations de la programmation** sont nécessaires d'une résidence à l'autre, le profil des publics étant très différent.

« Le Journal de St Paul » avec participation au concours CNAAG

Action initiée en 2022

Objectifs :

Communiquer sur les évènements de la vie sociale de la résidence

Créer du lien

Valoriser les résidents

Suite à plusieurs sollicitations de la part de résidents pour écrire « une feuille de chou » (termes des résidents) et au goût exprimé pour la rédaction de textes dans le cadre du projet « défi écriture », le projet Fil rouge 2022 à Saint Paul s'est consacré à la conception d'un journal bimensuel.

Les thématiques abordées comportent des éléments informant des entrées des nouveaux résidents, des anniversaires, des départs, des actualités, des témoignages de résidents et d'agents ou événements ponctuant la vie sociale de la résidence.

Ce projet a été retenu au concours 2022 du Congrès national de l'animation et de l'accompagnement et gérontologie (CNAAG). Le CCAS bénéficiera d'un abonnement gratuit à une revue d'animation, en guise de récompense.

« Projet Goût »

Action initiée en 2022

Objectifs :

Garder et retrouver le plaisir des saveurs, des savoir-faire et des connaissances.

Favoriser les échanges intergénérationnels et inter-résidences

Le projet goût, **travaillé en concertation avec les idées et choix des résidents** a été proposé pour la première année sur l'ensemble des résidences du CCAS de Tours :

- Jeudi 11 août à la Gloriette : atelier culinaire sur les plantes aromatiques
- Mardi 4 octobre aux Albatros : dictée gargantuesque
- Jeudi 13 octobre à l'Heure tranquille avec une sortie au restaurant
- Mardi 18 octobre à Gutenberg : conférence sur le chocolat
- Jeudi 20 octobre à la Gloriette : Atelier culinaire sur la courge
- Vendredi 18 novembre : sortie au restaurant pour les résidents de Pasteur.

La fête des voisins

Action initiée en 2012

Objectif : **créer** une rencontre conviviale et participative.

La **fête des voisins** a été organisée le 19 mai 2022 en soirée sur les **6 résidences** avec l'achat de plats à partager, pour prendre en compte le contexte sanitaire et les difficultés de participation de certains.

En ce qui concerne les résidences Pasteur et St Paul, elles ont eu le plaisir de se faire inviter à passer un moment convivial et festif au PYM'S, en juin.

Pour 2023, le retour à la formule traditionnelle est travaillé en vue d'une plus grande participation des résidents à l'organisation de cette soirée.

Organisation de sorties

Objectifs : **maintenir des relations avec l'extérieur**, notamment à l'occasion d'évènements sur la ville

Avec le retour à la « normale », les sorties ont connu un réel succès et les résidents ont pu retrouver le plaisir de partager des visites, de découvrir de nouveaux lieux, d'aller partager des moments avec d'autres résidents.

Ainsi, des projets ont été mis en place dans chaque résidence et sur la ville de Tours par les animatrices du CCAS selon les envies des résidents :

Participation à la marche intergénérationnelle, aux concerts Mélod'hiver, Sorties au restaurant, à la Gloriette, en ville pour voir les illuminations de fin d'année ...

La salle René Fonck



La salle René Fonck est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique Maintien en Forme** - lundi de 14h30-15h30.

Plusieurs acteurs locaux en profitent également à titre gracieux :

- Association d'assistantes maternelles « Les Petits Pas », lundi et vendredi matin
- Le centre social Giraudeau/Maryse-Bastié à raison de 9 créneaux par semaine : actions éducatives, La cagette gourmande, atelier d'insertion professionnelle, ateliers thématiques en faveur des familles, accompagnement scolaire et parental, activités artistiques... ;
- La Direction de la Cohésion Sociale, le vendredi soir pour des ateliers d'urbanisme et de conseil de quartier
- La Caisse des écoles de la Ville de TOURS lors de créneaux ponctuels, pour des actions de soutien à la parentalité.

Le CCAS est signataire d'un bail locatif auprès de LIGERIS. Par convention, le Centre social Giraudeau/Maryse Bastié assure la gestion des plannings d'occupation et les conventions de prêts à titre gracieux des locaux.

La salle Schweitzer



Cette salle de quartier est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique Maintien en Forme** : lundi de 14h à 15h
- **Qi Gong** : vendredi de 14h à 15h
- **Tai Chi Chuan** : mardi de 9h30 à 10h30

Plusieurs acteurs de la vie locale en bénéficient également à titre gracieux :

- Comité de quartier Lafuye-Velpeau - **Club de Bridge** : mardi de 14h à 18h.

Des activités supplémentaires sont aussi proposées au quotidien :

- **Lotos**, une fois tous les 2 mois
- **Ateliers de prévention**, tels que prévention des chutes, prévention AVC, ou sur la mémoire
- **Spectacles innovants** avec la collaboration d'artistes divers dans le cadre du dispositif « Les Paniers Culturels »

Ou encore, **des rencontres intergénérationnelles**, 2 ou 3 fois par mois et les week-ends avec les étudiants qui vivent sur la résidence, basées sur l'échange et la discussion, autour de sujets d'actualité.

Enfin, des projets **inter résidences** sont également mis en place. Ainsi, en 2022, des résidents ont confectionné des tabliers pour les agents sociaux de leurs établissements.

**La salle de la Grange
du Colombier**

Début de mise en place
septembre 2017.



La salle est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique Maintien en Forme** - lundi de 10h15 à 11h15 et mercredi de 9h30 à 10h30
- **Qi Gong** : mardi de 11h à 12h,
- **Tai Chi Chuan** : mercredi de 14h à 15h,
- **Yoga** : vendredi de 10h à 11h.

Plusieurs acteurs de la vie locale en profitent également à titre gracieux :

- Le comité de quartier « Vivre ensemble à Sainte-Radegonde »

Yoga : jeudi de 18h à 22h

Jeux de société : vendredi de 14h à 17h

- L'association « Ensemble à Tours Nord »

Soutien scolaire/apprentissage du français : lundi 18h à 20h et mercredi 16h-18h45.

Ateliers à destination des jeunes et adultes.

- Conseil de quartier Saint-Symphorien – Ville de Tours

Atelier « Civisme et sécurité » : vendredi de 17h à 20h

- Comité de quartier « Monconseil » de Tours

Atelier-Rencontre à destination des habitants : 1 dimanche par mois 12h à 19h

- Association l'APONIE :

Séances d'eutonnie : mardi de 19h à 21h

- Association SONARA

Atelier de sophrologie et de gymnastique posturale : mardi de 17h à 19h et mercredi de 18h45 à 19h45

- Association Courteline Gentiana

Do in: mardi de 14h à 15h

Atelier mémoire : mercredi de 10h45 à 12h15

Yoga : jeudi de 9h30 à 12h15

Le CCAS est signataire d'un bail locatif auprès de LIGERIS et assure l'entretien des locaux.

Direction des Fonctions Support et de l'EHPAD

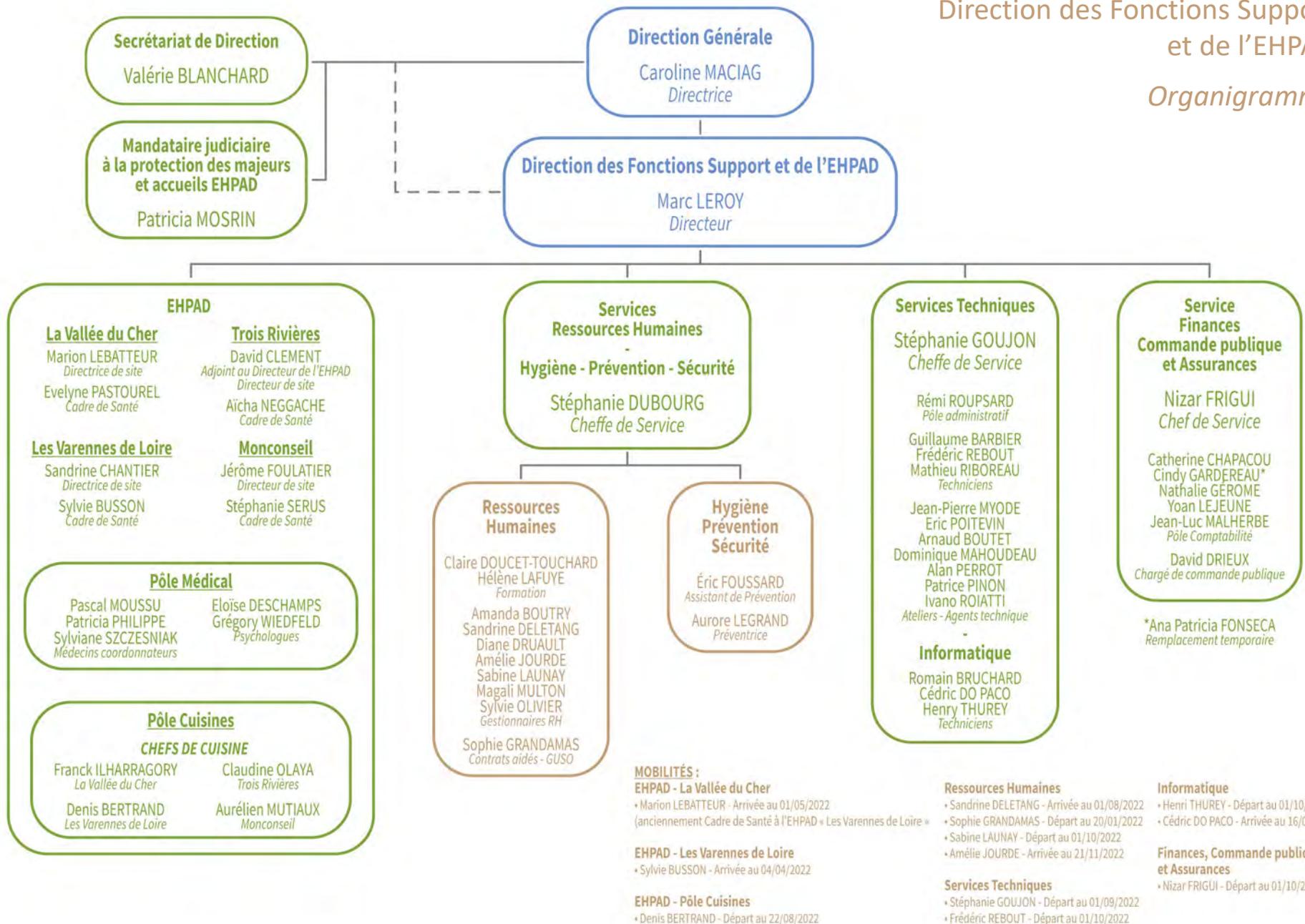
Le Service EHPAD

Direction des Fonctions Support

- *Direction des Ressources Humaines*
 - *Prévention, Hygiène et Sécurité*
 - *Services Techniques et Informatique*
- *Service Finances, Commande publique et Assurances*



Direction des Fonctions Support
et de l'EHPAD
Organigramme



MOBILITÉS :

EHPAD - La Vallée du Cher

- Marion LEBATTEUR - Arrivée au 01/05/2022
(anciennement Cadre de Santé à l'EHPAD « Les Varennes de Loire »)

EHPAD - Les Varennes de Loire

- Sylvie BUSSON - Arrivée au 04/04/2022

EHPAD - Pôle Cuisines

- Denis BERTRAND - Départ au 22/08/2022

Ressources Humaines

- Sandrine DELETANG - Arrivée au 01/08/2022
- Sophie GRANDAMAS - Départ au 20/01/2022
- Sabine LAUNAY - Départ au 01/10/2022
- Amélie JOURDE - Arrivée au 21/11/2022

Services Techniques

- Stéphanie GOUJON - Départ au 01/09/2022
- Frédéric REBOUT - Départ au 01/10/2022
- Mathieu RIBOREAU - Départ au 01/11/2022
- Alan PERROT - Départ au 01/04/2022
- Ivano ROIATTI - Arrivée au 29/08/2022

Informatique

- Henri THUREY - Départ au 01/10/2022
- Cédric DO PACO - Arrivée au 16/08/2022

Finances, Commande publique et Assurances

- Nizar FRIGUI - Départ au 01/10/2022

Au Service des Seniors de la Ville de Tours en général et des plus dépendants en particulier, le CCAS gère :

- **1 EHPAD** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) composé de **4 structures**, avec une capacité totale de 355 places, dont 24 places en **unité protégée**.
- **1 accueil de jour de 6 places**

Les dépenses de fonctionnement de l'EHPAD représentent **18 819 187 €** en 2022.

Il fonctionne avec **242 postes d'agents autorisés**. Cela représente un montant total de dépenses de personnel de **13 999 370 €** en 2022.

Des réunions pluridisciplinaires se tiennent régulièrement. Elles regroupent les soignants, le médecin coordonnateur, le psychologue, l'infirmière et le cadre de santé. Ces réunions permettent d'évoquer des situations d'accompagnement complexes et de trouver des pistes d'amélioration.



- Nouveau projet d'établissement 2023 -2027 en cours de réécriture : mise en place de groupes de travail pluridisciplinaires (soins, restauration, animation, administratif – une trentaine de réunions avec déploiement de fiches actions) les résidents, les familles, les administrateurs du CCAS associés au comité de pilotage. Ce projet d'établissement sera la ligne directrice des actions et projets à mener (référence pour les équipes de l'EHPAD) et fera le lien avec la négociation CPOM 2023
- Subvention plan d'aide à l'investissement au quotidien CNAS/ARS qui a permis notamment l'installation de rails de transfert dans certaines chambres sur chaque site pour un meilleur confort de prise en charge des résidents mais qui répond aussi à une amélioration des conditions de travail des soignants.
- Continuité des formations « assistants de soins en gérontologie » pour permettre de développer une prise en charge des soins des résidents sous l'angle d'un accompagnement (qualité de vie) et pas uniquement sous un aspect soignant
- Mise en place des « tables magiques » à l'EHPAD « Monconseil » et à « Trois Rivières ».

La moyenne d'âge des résidents est de **87** ans, avec une proportion de femmes de **77** %.

94 % des résidents proviennent de l'agglomération de Tours.

94 % des personnes sont bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et **21** % sont bénéficiaires de l'Aide sociale.

Le **GIR moyen pondéré**, permettant de mesurer la dépendance globale des résidents, est de **723** en moyenne sur les établissements du CCAS en 2021 (entre 644 et 762 suivant les structures).

Afin de répondre aux besoins des personnes âgées les moins favorisées, les 4 structures de l'EHPAD sont habilitées à l'Aide Sociale. Les tarifs sont alors fixés par le Conseil Départemental et s'élèvent en 2022 à :

	HÉBERGEMENT	DÉPENDANCE		
		GIR 1 / 2	GIR 3 / 4	GIR 5 / 6
Chambres doubles	48,86 €			
Chambres individuelles	57,69 €	20,61 €	13,07 €	5,55 €
MONCONSEIL	62,62 €			

En 2022, le taux d'occupation est de **94,92** %. Le nombre total de journées réalisées est de **122 991**, dont 8 407 journées en section Alzheimer.

Les animations mises en place dans les maisons de retraite sont la transcription des objectifs du Projet d'Animation, eux-mêmes découlant du Projet d'établissement qui est en cours de réécriture,

Ils sont déclinés en 3 axes :

- **Connaître et reconnaître** la personne âgée comme auteur de sa vie et l'accompagner dans son projet personnalisé ;
- **Favoriser** les liens familiaux et amicaux ;
- Proposer des **activités adaptées** aux capacités des résidents en respectant leurs **choix** et en favorisant leur **autonomie**.



L'année 2022 a été une année de reprise progressive des animations permettant de retrouver une vie sociale d'avant crise sanitaire. Néanmoins, certaines périodes de l'année ont encore été marquées par des épisodes de difficulté liés à la COVID. Mais pour autant, des temps forts ont été organisés tout au long de l'année : participation à la semaine du goût, médiation « Anim à lier », goûter concert, la ferme en EHPAD, sortie au musée des Beaux-Arts et visite conférence sur les sites avec présence de résidents d'EHPA, repas des aidants, participation au banquet d'automne des résidents EHPAD, reprise des échanges intergénérationnels (écoles, lycées), spectacle musical autour du piano, repas festif de Noël

Par ailleurs, une continuité de l'action d'accompagnement au quotidien avec l'arrivée de nouveaux jeunes volontaires en service civique (2 par site) avec pour objectif de créer un lien intergénérationnel avec les résidents au quotidien autour de temps d'échanges, lecture du journal, promenade au jardin, organisation d'activités avec l'animatrice (exemple: reportage photos avec les résidents, défilé de chapeaux créés avec les résidents)

Continuité des liens avec les partenaires institutionnels et associatifs : les blouses roses, visite régulière de bénévoles de VMEH aux résidents, l'association En selle Marcelle (sorties en triporteur proposée aux résidents)... lien avec la bibliothèque et les musées de la ville (sortie au musée des Beaux-Arts et visite conférence sur les sites avec présence de résidents d'EHPA), échanges avec les associations de quartier et les établissements scolaires

Des activités sont proposées en groupe ou en individuel en fonction des goûts, des souhaits, des capacités et de l'envie du jour des résidents. Elles sont de différentes natures : motrices, cognitives, socioculturelles, créatives ou sensorielles.

Ouverte en 2011 et d'une capacité de **24 places** au sein de l'établissement Monconseil, l'Unité Alzheimer répond à une volonté d'élargir les **solutions d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.**



L'Unité Alzheimer et son jardin,
au sein de la maison de retraite
Monconseil

Une priorité est donnée aux personnes accueillies dans les établissements du CCAS pour l'admission définitive dans l'unité Alzheimer : en 2022 **15 nouvelles personnes** ont intégré l'unité, dont 4 venaient de l'accueil de jour, 2 de l'hébergement classique de Monconseil, 1 des Trois Rivières, 1 de la Vallée du Cher, 1 des Varennes de Loire, 1 de l'hôpital et 5 du domicile.

Au sein de l'Unité Alzheimer, un accueil de jour de **6 places** a pour objectifs de :

- Permettre à des personnes âgées de garder ou de recréer un **lien social**, en sortant de leur **isolement** et ainsi prolonger le **maintien à domicile** ;
- Favoriser la **stimulation** des capacités cognitives pour préserver une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne par un projet individuel d'aides et de soins adaptés ;
- Donner aux **aidants familiaux** la possibilité de bénéficier d'un répit dans l'aide qu'ils apportent à leurs proches et privilégier de ce fait le maintien à domicile ;
- Participer au **soutien des familles** par la mise en place de groupes de parole et d'informations ;
- Constituer un premier contact avec une institution afin de permettre de préparer la personne, mais également **l'entourage**, à une éventuelle intégration progressive en établissement.

L'accueil de jour a fonctionné les mardis et jeudis de janvier à juillet, les mardis, mercredis et jeudis en septembre et octobre et du lundi au jeudi du 2 novembre au 23 décembre : 15 personnes différentes ont été prises en charge pour un total de **376 journées.**

Un **projet de soins spécifique** à ce type de prise en charge et à ce type de pathologie est en place.

Des réunions pluridisciplinaires pour l'unité se tiennent 1 fois par mois, elles regroupent les soignants, le médecin coordonnateur, le psychologue, l'infirmière et le cadre de santé. Ces réunions permettent d'évoquer des situations d'accompagnement complexes et de trouver des pistes d'amélioration.

Des activités visant à maintenir les capacités sont proposées en après-midi. Elles sont proposées soit en individuel, soit en groupe.

La durée des activités est variable en fonction du type d'activité et de l'attention du résident. Cela peut aller de 10 min à 1h.

Parmi les activités, on retrouve des ateliers cognitifs, des activités culturelles et artistiques, des activités en lien avec les sens et aussi en lien avec les saisons.

Après le PASA de la Vallée du Cher ouvert en 2013, le CCAS en a inauguré un second d'une capacité de **14 places** au sein de l'établissement des Varennes de Loire en 2018. En 2019, un troisième PASA a ouvert au sein de la Résidence « Trois Rivières ».

L'objectif d'un PASA est de proposer un accompagnement à effet thérapeutique afin d'améliorer le bien-être des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives modérées et de diminuer leurs troubles. Cela répond à une volonté de **prendre en charge, au sein des structures, les résidents présentant des troubles cognitifs** dans des conditions d'accompagnement les plus élargies possible.

Les PASA se caractérisent par :

- l'**accueil d'une population ciblée** : personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ayant des troubles du comportement légers ou modérés ;
- la présence d'un **personnel qualifié**, formé, soutenu et ayant exprimé une volonté d'exercer auprès de ces résidents (Psychologue, Assistantes de soins en Gériatrie, Psychomotriciens) ;
- l'élaboration d'un **projet de soins adapté** et d'un **projet de vie personnalisé** pour chacun des résidents concernés ;
- la participation des **familles** et des **proches** ;
- la conception d'un **environnement architectural adapté et identifié** par rapport au reste de la structure.

Les temps d'activités PASA sont très sollicités par nos résidents, ce qui a conduit les professionnels à les continuer même durant la période sanitaire compliquée en les déclinant de façon individuelle ou par étage en fonction des possibilités.



PASA des Varennes de Loire



PASA des 3 Rivières

Les effectifs du CCAS sont de **350** agents permanents en 2022.

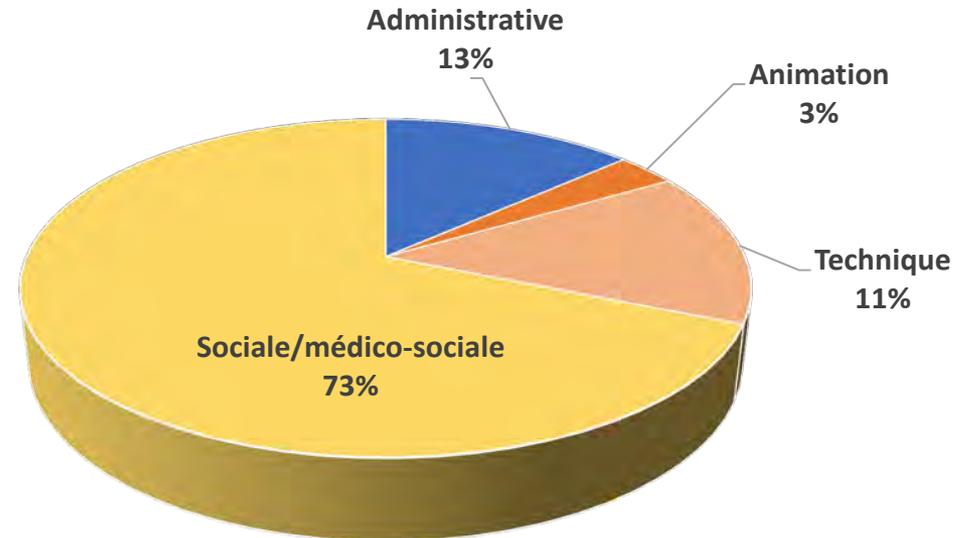
À ces effectifs, s'ajoutent:

- **1542 contrats** de remplacement temporaire, soit une moyenne de 128 par mois (134 en 2021) ;
- **36 emplois aidés** CAE/CUI ;
- **4 apprentis**.
- **15 engagements civiques**

2022 a été marquée par :

- la continuité de service auprès des EHPAD, EHPA
- La Mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP
- La Mise en place du nouveau Règlement du Temps de Travail
- Les évolutions statutaires et indemnitaires ont également été appliquées dès la parution des textes (prime SEGUR/reclassements indiciaires...)
- Les élections professionnelles

EFFECTIFS PAR FILIÈRE



Le personnel du CCAS se caractérise par une forte proportion de personnel des **filières sociale et médico-sociale** (254 agents), soit **73 %** des agents du CCAS.

Les Dépenses de personnel

DÉPENSES DE PERSONNEL	2021	2022	ÉCART
TOUS BUDGETS	18 018 975 €	19 123 326 €	+ 1 104 351 €

L'écart s'explique par :

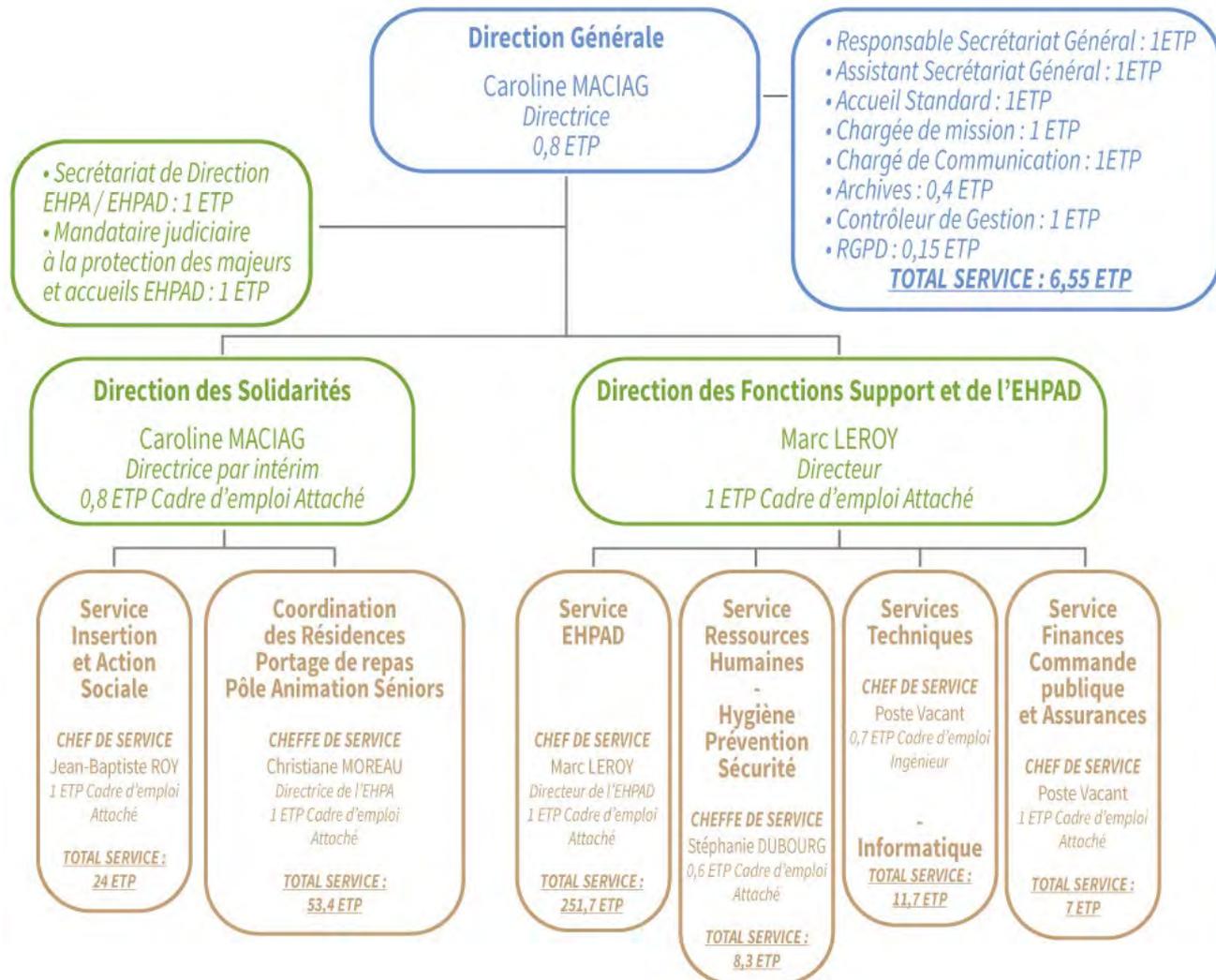
- Une augmentation du groupe du personnel de l'EHPAD de **941 676 €** due aux conséquences du recours à l'intérim médical pour assurer la continuité du service, au GVT, à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), au reclassement des aides-soignantes qui appartiennent désormais à la catégorie B, à l'augmentation du point d'indice, aux accords négociés avec les organisations syndicales
- Une augmentation du groupe du personnel de l'EHPA pour **128 700 €** lié au GVT, , à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), à l'augmentation du point d'indice, aux accords négociés avec les organisations syndicales
- Une augmentation des dépenses de personnel du budget général de **13 341 €** lié au GVT, , à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), à l'augmentation du point d'indice, aux accords négociés avec les organisations syndicales
- Une augmentation de **17 634 €** des dépenses de personnel du budget Accueil de jour liée à la l'ouverture sur 5 jours de l'accueil de jour sur l'année 2022, contrairement à l'année 2021 (fermeture en raison de la crise sanitaire).

Direction des Fonctions Support et de l'EHPAD

La Direction des Ressources Humaines La mutualisation avec la Ville de Tours

2022 : maintien de l'organigramme du CCAS en 2 Directions (Solidarités et Fonctions Support/EHPAD) intégrant la mutualisation de certains postes avec la Ville de Tours :

- Archiviste : 0,4 ETP
- CISST : 0,12 ETP
- RGD : 0,12 ETP
- PQVT :
 - Médecin : 0,08 ETP
 - Conseiller de prévention : 0,2 ETP
 - Assistante sociale : 0,1 ETP
 - Responsable PQVT : 0,1 ETP
 - Secrétariat médical : 0,15 ETP
 - Infirmière : 0,1 ETP
- Cheffe de service : RH 0,95 ETP
- Cheffe des services Techniques et Informatique : 0,7 ETP (jusqu'au 31/08/2022)



Description :

Comme les années précédentes, le plan de prévention 2022 a été construit autour des constats formulés par les chefs de service, par les agents et par le Service Prévention, ainsi qu'à partir des besoins recensés dans le Document Unique.

A- Mesures Techniques :

- Adaptation des postes de travail (espace informatique, offices ...)
- Aménagement de bureaux et locaux divers ;
- Adaptation aux besoins du matériel de mobilisation ;
- Organisation de séances de vaccination antigrippale ;

B- Mesures de Formation :

- Formation sécurité Incendie (Évacuation, Lutte contre l'incendie, exercices en situation réelle avec les pompiers) ;
- Formation Gestes et postures
- Formations Gestes qui sauvent
- Formation à l'utilisation du véhicule de Transport de Personnes à Mobilité Réduite ;
- Formation techniques (Habilitation électrique)

C- Mesures Organisationnelles :

- Mise à jour annuelle : Document Unique ;
- Suivi des visites médicales obligatoires ;
- Suivi et contrôle des registres de Santé et Sécurité au Travail ;
- Suivi et contrôle des registres de sécurité des Etablissement Recevant du Public ;

PROGRAMME ANNUEL 2022

Les actions de Prévention mises en place se sont axées sur les formations pour faire suite à la demande de nombreux agents.

- Gestes et postures :
120 agents formés
- Gestes qui sauvent (GQS) :
48 agents formés
- Sauveteur secouriste du travail (SST) :
10 agents formés

Sécurité Incendie :
380 agents formés



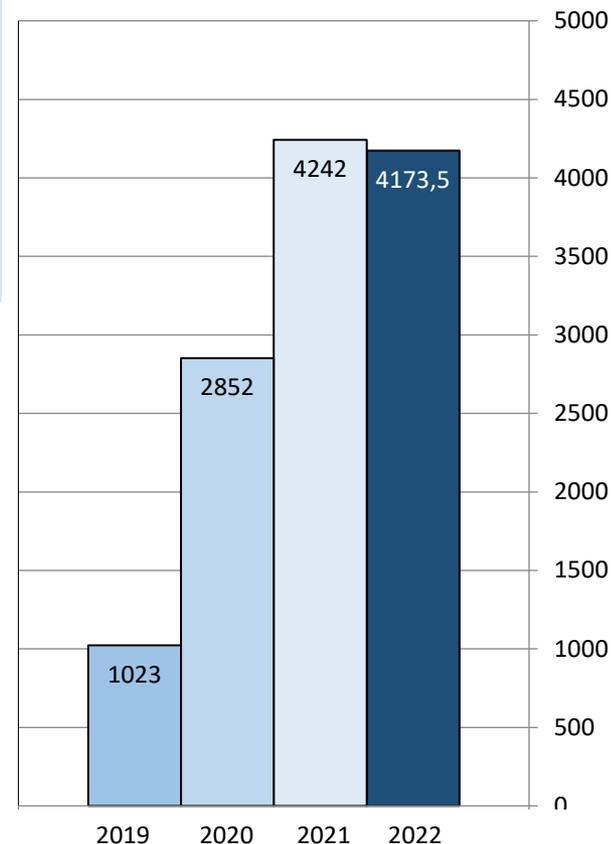
Objectifs de l'action : Analyser et comprendre les circonstances de la survenue d'un accident de service et de trajet afin de faire diminuer leur nombre.

Description de l'activité : il s'agit, à partir des enquêtes administratives, de connaître selon la méthode de l'arbre des causes, les raisons premières et secondaires de la survenue d'un accident. Elles permettent de proposer et mettre en place avec les responsables et les agents concernés, les actions correctives adaptées.

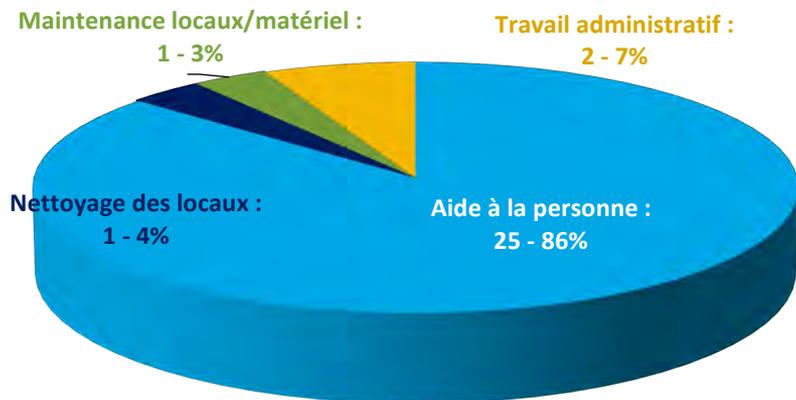
Bilan chiffré :

- De 2021 à 2022, le nombre d'**accidents de service avec incapacité temporaire** a légèrement augmenté et passe de 28 à 29 (avec 8 rechutes ou prolongation d'accidents antérieurs à 2022), **1** accident de trajet, **35** accidents sans arrêts;
- Le nombre total de **jours d'arrêts supérieurs à 1 jour** enregistrés pour l'année 2022 est de 4173,5 jours d'incapacité temporaire contre 4242 jours en 2021 :
 - ✓ **1190** jours d'incapacité de travail pour **maladie professionnelle** ont été enregistrés contre 876 en 2021 ;
 - ✓ **1489,5** jours d'arrêts liés aux accidents des années précédentes se sont poursuivis sur l'année 2022 pour **rechute ou prolongation** ;
 - ✓ **2739,5** jours d'arrêts pour les **accidents de service** (617 en 2021).
 - ✓ **244** jours d'arrêts pour **accidents de trajets** ont été comptabilisés contre 22 en 2021.

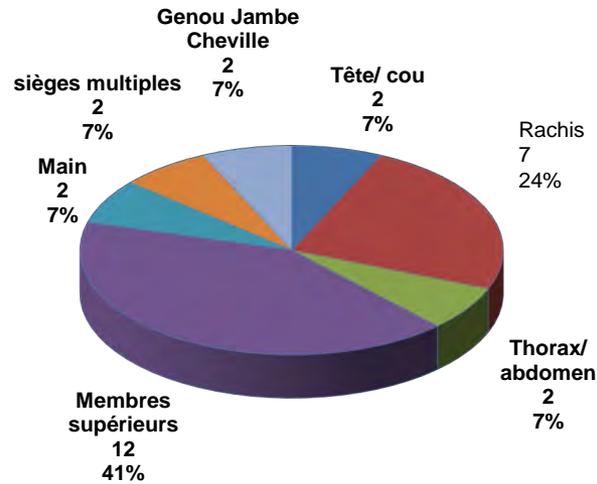
Evolution des événements en nombre de jours d'arrêts



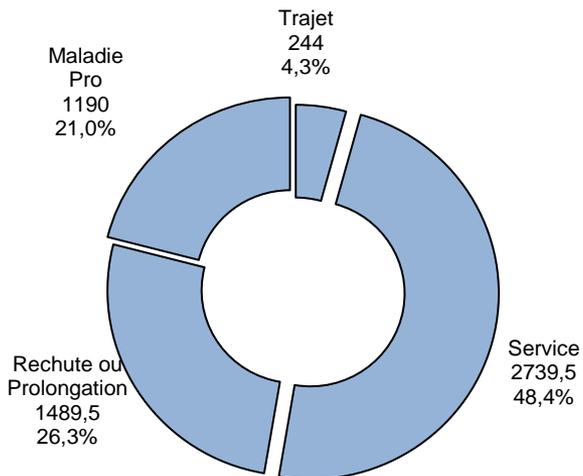
Répartition des accidents de service et de trajet avec arrêt ≥ 1



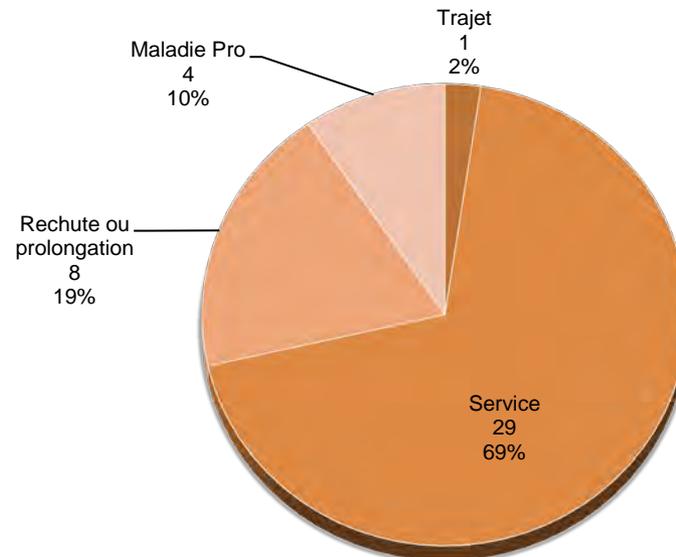
Distribution du siège des lésions



Récapitulatif du Nombre de jour d'arrêt ≥ 1 jour et en %



Proportionnalité des accidents de Travail ≥ 1 jour



Focus sur les études et travaux de l'année 2022 en résidence autonomie et en EHPAD

- Déploiement de la WIFI au sein des résidences autonomie
- Continuité du déploiement d'un 2^{ème} DECT par étage en EHPAD
- Renouvellement du parc informatique
- GLPI : mise en place de la gestion du parc informatique (PC + Ecran + Téléphone) avec procédure de remise et de restitution du matériel
- Mise en place de portier vidéo en EHPA

Audit des bâtiments :

- Remise de l'audit vétusté et énergétique – Bureau d'études Elansym

LA VALLÉE DU CHER

- Rénovation armoires électriques 8000 € TTC
- Rénovation local poubelle: 13 000 € TTC
- Rénovation local linge sale RDC
- Finalisation du chantier du chemin d'accès dans les combles pour la maintenance

Audit bâtiment :

- Mise en place d'un groupe de travail sur le gros entretien Ville/Ligeris/CCAS

Focus sur les études et travaux de l'année 2022 en EHPAD

LES VARENNES DE LOIRE

Mobilité : installation d'un abri-vélos : 3 500 € TTC

Sécurisation :

- Réalisation d'environ 4 320 € TTC de travaux préventifs et curatifs / risque légionnelle
- Remplacement ascenseurs 195 000 € TTC

MONCONSEIL

Rénovation des armoires électriques 3 500 € TTC

TROIS RIVIÈRES

Entretien:

- Livraison et remplacement des chaudières 57 000 € TTC

Focus sur les travaux de l'année 2022 en résidences autonomie

TOUTES RESIDENCES

Rénovation d'appartements :

- 28 appartements rénovés et livrés par les prestataires 107 000 € TTC
- 15 appartements rénovés et livrés en interne

RÉSIDENCE ALBATROS

Rénovation de canalisation d'évacuation dans vide sanitaire

RÉSIDENCE ARCHE DES NOYERS

Remplacement automatisme porte : 6400 € TTC

Informatique

- 40 PC fixes et portable
- 37 écrans (ajouts ou remplacements)
- 4 500 interventions du service informatique
- 5 personnes pour lesquelles le logiciel téléphonie a été déployé pour faciliter la recherche et la prise d'appels des agents du siège (MICOLAB)

Avec l'archiviste, un travail de refonte de la charte informatique a été entrepris depuis l'été 2022. Cette charte a été accompagnée d'une note sur les bonnes règles à respecter, notamment dans le cadre du télétravail.

Les Services techniques

SERVICES TECHNIQUES

- 170 contrats de maintenance
- 662 bons de commande transmis

ATELIERS DE LA MILLETIERE

Tous établissements confondus

- 2642 demandes du logiciel OpenGST terminées

Interventions en EHPAD

- 38 chambres rénovées en régie
- 100 interventions de l'astreinte technique

Interventions en EPHA

- 15 appartements rénovés en régie
- 50 état des lieux entrants ou sortants réalisés

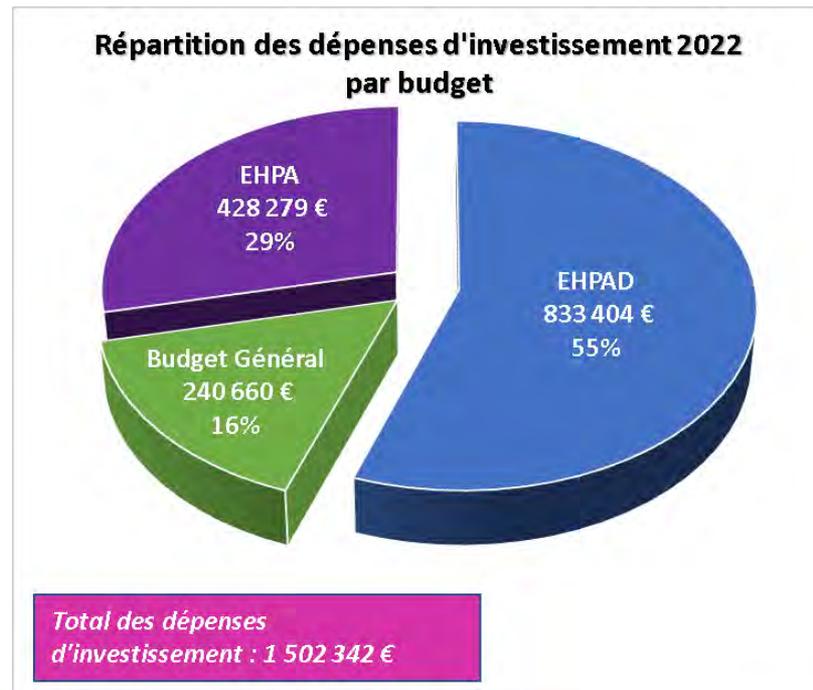
Le CCAS de Tours dispose d'un budget autonome, lui-même subdivisé selon les secteurs d'activité :

- Budget général pour l'Insertion et la Solidarité ainsi que pour l'administration générale ;
- Budget annexe EHPAD pour les maisons de retraite ;
- Budget annexe EHPA pour les résidences ;
- Budget annexe Accueil de jour pour la section de jour de Monconseil.

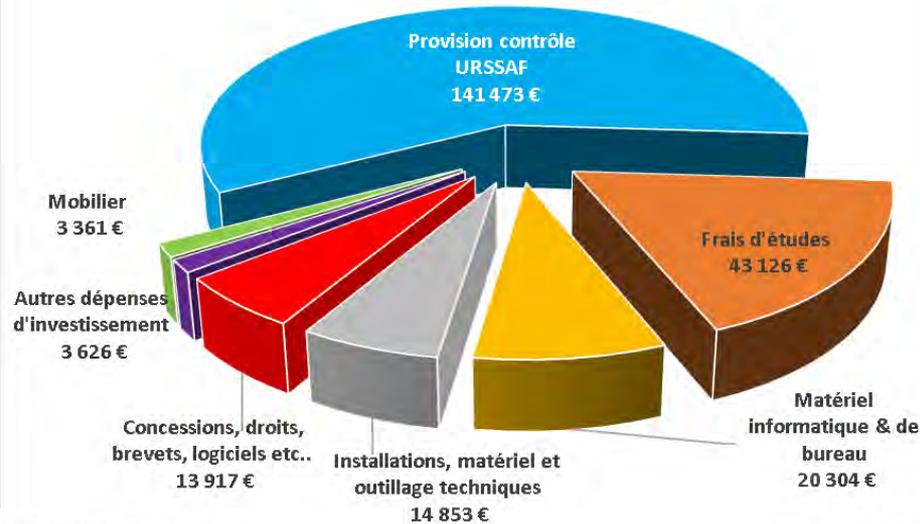
Le montant des dépenses de fonctionnement du CCAS (tous budgets) s'élève à **29 751 911 €** en 2022.

Le montant des recettes de fonctionnement du CCAS (tous budgets), s'élève à **29 230 597 €** en 2022.

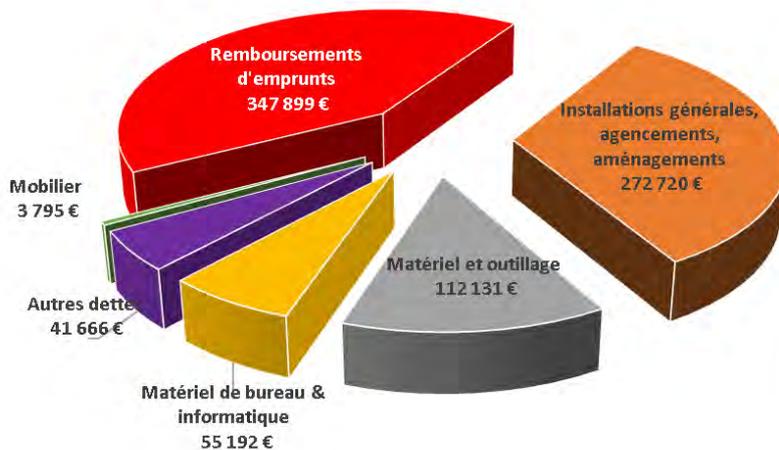
Le montant des dépenses d'investissement du CCAS (Budget Général, EHPAD, EHPA) s'élèvent à **1 502 342 €** en 2022.



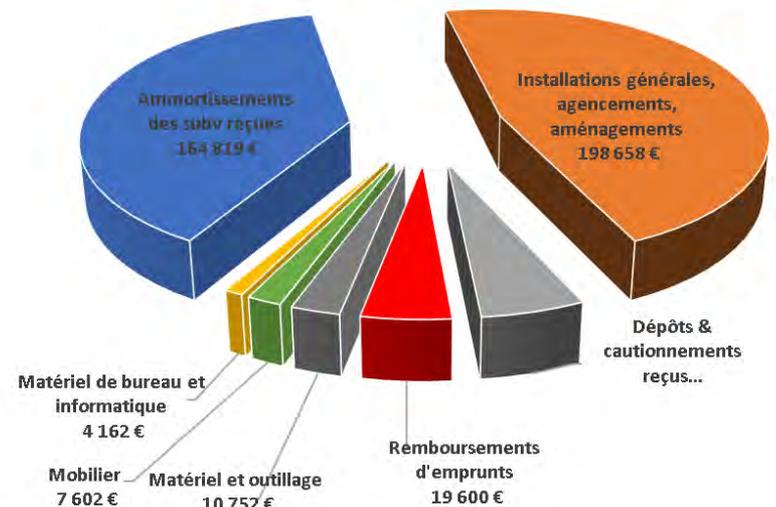
Dépenses d'investissement 2022 Budget Général



Dépenses d'investissement 2022 EHPAD



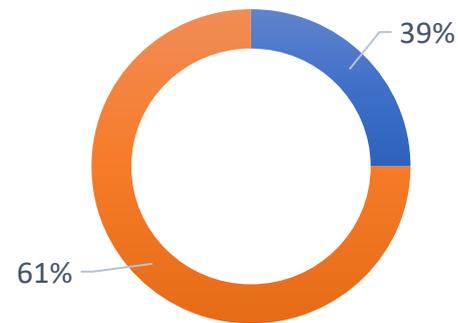
Dépenses d'investissement 2022 EHPA



Les Marchés

37 marchés ont été passés en 2022.

Répartition par type de marché



■ Marchés de travaux ■ Marchés de fournitures et services

Les intérêts d'emprunt

INTÉRÊTS D'EMPRUNT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Écart 2022/2021
TOUS BUDGETS	43 338 €	35 847 €	33 014 €	26 709 €	22 404 €	36 316 €	13 912 €

